

*Haute Autorité À la
Consolidation de la Paix*



United Nations
Peacebuilding
Peacebuilding Fund

RAPPORT BASELINE

ÉTUDE SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION DE RÉFÉRENCE DU PLAN DE PRIORITES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU NIGER ET DES PROJETS Y AFFERENTS

MAI 2017

Réalisée par :



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Remerciements | 5 |
| Sigles et abréviations | 6 |
| Résumé | 8 |
| Introduction | 9 |
| I. Méthodologie | 11 |
| I. 1. Échantillonnage | 11 |
| I. 2. Outils | 13 |
| I. 3. Mise en œuvre | 14 |
| II. Résultats | 21 |
| II. 1. Autonomisation et implication pacifique des jeunes dans les zones à risques | 21 |
| II. 2. Prévention et gestion de conflits et gouvernance inclusive | 30 |
| II. 3. Renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières | 39 |
| III. Conclusion et recommandations | 54 |
| Liste des annexes | 57 |
| Termes de Références de l'Étude | |
| Villages Visités Pendant l'Étude | |
| Questionnaire pour l'Enquête Ménage | |
| Guide pour les Entretiens avec les Informateurs Clés | |
| Guide pour les Groupes de Discussion | |

Liste des tableaux

| | |
|--------------|---|
| Tableau 1 : | Échantillonnage des ménages |
| Tableau 2 : | Échantillonnage des villages |
| Tableau 3 : | Régions et communes ciblées par l'étude |
| Tableau 4 : | Calendrier de la collecte de données |
| Tableau 5 : | Niveau déclaré de connaissance sur la radicalisation des jeunes, par commune |
| Tableau 6 : | Niveau déclaré de connaissance sur la radicalisation des jeunes, par tranche d'âge |
| Tableau 7 : | Niveau déclaré de confiance des populations vis-à-vis des mécanismes formels et informels de résolution des conflits, par commune |
| Tableau 8 : | Niveau déclaré de confiance des populations vis-à-vis des mécanismes formels et informels de résolution des conflits, par tranche d'âge |
| Tableau 9 : | Nombre de conflits survenus au cours de l'année 2016 selon les populations de la zone d'intervention, par commune et par village |
| Tableau 10 : | Niveau déclaré de confiance de la population vis-à-vis des FDS, par commune |
| Tableau 11 : | Niveau déclaré de confiance de la population vis-à-vis des FDS, par tranche d'âge |
| Tableau 12 : | Niveau déclaré de collaboration entre les communautés et les FDS dans les activités de sécurisation, par village |
| Tableau 13 : | Niveau déclaré de collaboration entre les communautés et les FDS dans les activités de sécurisation, par tranche d'âge |
| Tableau 14 : | Sentiment des populations vis-à-vis des FDS, par village |
| Tableau 15 : | Sentiment des populations vis-à-vis des FDS, par tranche d'âge |

Liste des graphiques

- Graphique 1 : Niveau déclaré de connaissance sur la radicalisation des jeunes, par commune
- Graphique 2 : Niveau déclaré de connaissance sur la radicalisation des jeunes, par tranche d'âge
- Graphique 3 : Niveau déclaré de confiance des populations vis-à-vis des mécanismes formels et informels de résolution des conflits, par commune
- Graphique 4 : Niveau déclaré de confiance des populations vis-à-vis des mécanismes formels et informels de résolution des conflits, par tranche d'âge
- Graphique 5 : Réponses des personnes interrogées sur l'existence d'aires réservées au pâturage dans leur communauté, par profession/occupation du chef de ménage
- Graphique 6 : Réponses des personnes interrogées sur les usages illicites d'aires de pâturages qui résultent en conflits, par commune
- Graphique 7 : Niveau déclaré de confiance de la population vis-à-vis des FDS, par commune
- Graphique 8 : Niveau déclaré de confiance de la population vis-à-vis des FDS, par tranche d'âge
- Graphique 9 : Niveau déclaré de collaboration entre les communautés et les FDS dans les activités de sécurisation, par tranche d'âge
- Graphique 10 : Sentiment des populations vis-à-vis des FDS et des comités de veille, par tranche d'âge
- Graphique 11 : Niveau de connaissance auto-déclaré des personnes interrogées sur les mécanismes de sécurité dans leur communauté, par tranche d'âge
- Graphique 12 : Réponses des personnes interrogées sur la présence des FDS dans leur communauté, par commune

Remerciements

Les membres du Secrétariat Technique du Fond pour la Consolidation de la Paix et de Search for Common Ground - Niger voudraient remercier le Gouvernement du Niger à travers la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix pour son appui lors du développement et de la mise en œuvre de cette étude.

Au niveau local, nos remerciements vont à l'endroit des maires et des conseillers des neuf communes dans les quatre régions ciblées – Agadez, Tahoua, Tillabéri et Zinder - par notre étude et le Plan de priorités pour la consolidation de la paix au Niger. Ces personnalités ont chaleureusement ouvert les portes de leurs communautés aux équipes de recherches et ont ainsi beaucoup aidé à mettre en œuvre la phase de collecte de données.

De plus, nous sommes reconnaissants aux autorités administratives et coutumières ainsi qu'aux Volontaires des Nations Unies présents dans les communes de la zone d'intervention pour l'appui qu'ils ont offert aux équipes de recherche.

Enfin, nous remercions les membres de l'Institutionnal Learning Team et le Bureau Régional Ouest Afrique de Search for Common Ground pour leur appui technique à l'équipe du Niger tout au long de l'étude.

Sigles et abréviations

| | |
|-----------|---|
| AGR : | Activités Génératrices de Revenus |
| AJPANI : | Autonomisation des Jeunes pour la Paix au Niger |
| COFOB : | Commissions Foncières de Base |
| COFOCOM : | Commissions Foncières Communales |
| COFODEP : | Commissions Foncières Départementales |
| CPC : | Comité de Pilotage Conjoint |
| FAO : | Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FCP : | Fonds de Consolidation de la Paix |
| FDS : | Forces de Défense et de Sécurité |
| HACP : | Haute Autorité à la Consolidation de la Paix |
| HCR : | Haut-Commissariat pour les Réfugiés |
| HIMO : | Haute Intensité de Main d'œuvre |
| ILT : | Institutional Learning Team |
| OIM : | Organisation Internationale pour les Migrations |
| JPAD : | Projet Jeunes, Paix et Développement dans la Région de Tahoua |
| ONG : | Organisation Non Gouvernementale |
| PBF : | Peace Building Fund (Fonds pour la Consolidation de la Paix) |
| PDES : | Plan de Développement Economique et Social |
| PNUD : | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PPCP : | Plan de Priorités pour la Consolidation de la Paix au Niger |

REGARDS : Renforcement de l'Engagement Communautaire pour la Gestion Alerte des Risques de Déstabilisation Sociales et Sécuritaire

SFCG : Search for Common Ground

SNU : Système des Nations Unies

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture

UNFPA : United Nations Population Fund

UNHCR : United Nations High Commissioner for Refugees

UNICEF : United Nations Children's Fund

VNU : Volontaires des Nations Unies

Résumé

En 2016, le Secrétariat Technique du Comité de Pilotage Conjoint des Nations Unies au Niger s'est engagé à réaliser une étude pour établir la situation de référence des indicateurs du Plan de priorités pour la consolidation de la paix 2015-2018. Cette étude, mise en œuvre par l'organisation internationale Search for Common Ground, rentre dans une logique de relèvement d'informations sur le maintien de la paix et la prévention de conflits dans certaines zones clés du Niger de façon à consolider les acquis déjà enregistrés en la matière. Collectés à travers diverses méthodes y compris des entretiens semi-structurés et un sondage mené auprès de plus de 1400 ménages, les résultats principaux de l'étude sont présentés ci-dessous par domaine prioritaire du Plan de priorités.

Domaine Prioritaire 1 - L'Autonomisation et implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques

L'étude révèle trois points importants : (1) la majorité des personnes interrogées sur la radicalisation des jeunes n'a pas d'informations ou ne souhaite pas s'exprimer sur le sujet, (2) il n'y a pas d'espaces sûrs et fonctionnels pour les femmes et les jeunes actuellement, (3) mais il existe des structures pour aider les femmes et les jeunes à se faire entendre au sein de leur communautés dans certains des contextes ciblés par le Plan de priorités.

Domaine Prioritaire 2 - La prévention et gestion de conflits et gouvernance inclusive

D'après les personnes interrogées pendant la collecte de données sur le terrain, il n'y a eu aucun conflit dans 23,53% des villages (16 sur 68) au cours de l'année 2016. Les autres communes ont recensé 109 conflits de types différents y compris des conflits fonciers et agro-pastoraux. Aussi, à l'exception des habitants de certaines communes (Gougaram, Dannet et Aderbissinat), les populations semblent confiantes à propos des mécanismes formels et informels de résolution de conflits dans leurs communautés.

Domaine Prioritaire 3 - Le renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières

Par rapport à ce domaine du Plan de priorités, les personnes interrogées disent faire confiance et collaborer avec les forces de l'ordre – pour qui elles semblent avoir de bons sentiments.

Introduction

Sollicité par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), le Système des Nations Unies (SNU) au Niger appuie les efforts du gouvernement en matière de consolidation de la paix et de résolution de conflits depuis quelques années. En effet, le Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) a notamment financé le « Projet Jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua » (JPAD) en 2013. Suite au succès de ce projet, une étude sur l'analyse des facteurs de conflits a été conduite par la HACP, les ministères techniques, la société civile, les organisations non-gouvernementales (ONG), et le SNU. L'approbation de l'étude a conduit à l'élaboration du Plan de priorités pour la consolidation de la paix au Niger 2015-2018 (PPCP) dont les trois domaines principaux sont : (1) L'Autonomisation et implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques, (2) La prévention et gestion de conflits et gouvernance inclusive, et (3) Le renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières.

Le Secrétariat Technique du Comité de Pilotage Conjoint (CPC) a subséquemment lancé un appel à propositions au sein du SNU pour l'élaboration de notes conceptuelles des projets qui mettront en œuvre le PPCP. Un comité technique a recommandé cinq notes conceptuelles. Le Secrétariat s'est ensuite engagé à réaliser une étude pour établir la situation de référence des indicateurs du Plan et des projets y afférents pour en accompagner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

Partenaire de longue date des agences des Nations Unies et recrutée sous la modalité subvention, l'ONG Search for Common Ground (SFCG), a menée l'étude entre novembre 2016 et janvier 2017 dans neuf des dix communes du Plan Prioritaire : Abala, Aderbissinat, Bankilaré, Dannet, Gougaram, Ollelewa, Tassara, Tilia, et Tchintabaraden. Le projet d'étude proposé était basé sur l'expérience antérieure de SFCG dans l'analyse des conflits et la consolidation de la paix. De plus, toutes les activités au Niger ont été menées avec l'appui du département Institutional Learning Team (ILT) basé à Washington, DC dont la tâche principale est d'assurer que les activités de recherche soient de qualité.

Les équipes de recherches ont organisé des discussions en groupes, planifié des entretiens avec une cinquantaine d'informateurs clés et mené une enquête dans plus de 1400 ménages. Après la publication de ce rapport et son partage avec le SNU et les membres des communes de la zone ciblée par l'étude, les données collectées seront utilisées pour guider la planification puis la mise en place d'un système de suivi et évaluation participatif et communautaire pour mesurer les différents résultats atteints à la fin du cycle du Plan Prioritaire et des projets y afférents.

I. Méthodologie

L'étude est basée sur une méthodologie de type socio-anthropologique développée de façon participative et inclusive entre SFCG, le Secrétariat PBF et les agences des Nations Unies responsables de la mise en œuvre des projets du PPCP. Celle-ci a mis un accent particulier sur les questions de l'insertion socio-économique des jeunes, l'accès aux opportunités de formations formelles et informelles pour les jeunes et les femmes, l'accès et la participation des jeunes et des femmes aux instances de prises des décisions, les conflits liés aux ressources naturelles, les conflits liés aux jeunes dans les communautés, les facteurs de risque auxquels les communautés sont confrontées ainsi que les mécanismes de prévention et de gestion des conflits.

Les membres principaux de l'équipe de recherche, menés par le directeur de programmes de SFCG – Niger, avaient déjà des connaissances de l'environnement dans lequel la collecte de données devait être faite et étaient donc qualifiés pour mener l'étude.

En termes de résultats attendus, il fallait en priorité recueillir des données sur les indicateurs de résultats des cadres logiques des projets du PPCP et des projets y afférents afin de dresser une situation de référence. Cela a été accompli à travers une revue documentaire, des entretiens, des groupes de discussions, et un sondage.

I. 1. Échantillonnage

Le nombre de villages par commune ainsi que le nombre de ménages par village dans lesquels les données ont été collectées étaient répartis à l'aide de la méthode de la Probabilité Proportionnelle à la Taille (PPT). Puisqu'il y a une population assez large dans les communes cibles de l'étude, la méthode d'échantillonnage aléatoire a été appliquée. Ainsi, dans chaque région la taille de l'échantillon (le nombre de ménages) fut déterminée sur la base d'une marge d'erreur (e) de 5% du nombre total de ménages des communes cibles de la région, d'un coefficient de marge (t) dépendant de l'intervalle de confiance (s) de 95% qui donne un (t) égal à 1,96 ainsi qu'un taux de 1,05% de surplus afin de tenir compte des cas de non réponses.

La démarche retenue était de choisir pour chaque région un échantillon sur la base de l'ensemble des ménages des communes concernées par l'étude au niveau de la région en question. Ainsi, pour l'ensemble des ménages des trois communes de la région de Tillabéri qui ont été visitées pendant l'étude, une taille d'échantillon a été déterminée sur la base de la formule suivante :

$$n = \frac{t^2}{e^2} * p(1 - p) * \frac{N - n}{N - 1}$$

N = Effectif de la population (ici N = (22803) taille totale des ménages des trois communes cibles à Tillabéri)

n = taille minimum de l'échantillon

e = marge d'erreur (e = 5%)

P = Degré de variabilité ou degré d'homogénéité (P=50%)

t = correspondant à la valeur lu sur la table de la loi normale, il est lié au degré de confiance (95%). Pour une confiance de 95% on a un t associé = 1,96

*D'où n=378 ménages et N_f (n ajusté en tenant compte des non réponses) = n*1,05= 397≈ 400*

L'effectif total de la population étant 22803 pour la région de Tillabéri, le nombre de ménages échantillons obtenu fut réparti entre les trois communes de cette région en fonction de la taille de chaque commune dans le poids total des ménages (Tableau 1).

Tableau 1 : Échantillonnage des ménages

| Communes de Tillabéri | Nombre total de ménages | Nombre de ménages échantillons |
|------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| Abala | 10183 | 179 |
| Inates | 3238 | 57 |
| Bankilaré | 9382 | 165 |
| <i>Total</i> | <i>22803</i> | <i>400</i> |

Cette méthode a permis d'avoir un échantillon représentatif même si certaines disparités peuvent exister par ailleurs.

En fin de compte l'objectif était de visiter 400 ménages par région, soit 1600 ménages au total, pour avoir une marge assez importante si des erreurs venaient à se produire.

Au niveau de chaque région 20 villages ont été retenus pour mener l'enquête pour que 80 villages fassent partie de l'étude éventuellement. Ces 20 villages ont aussi été répartis entre les communes de chaque région en fonction de leur taille en termes du nombre total de villages. Ainsi, dans le cas de Tillabéri, le statisticien a effectué la répartition suivante :

Tableau 2 : Echantillonnage des villages

| Communes de Tillabéri | Nombre total de villages | Nombre de villages échantillons |
|------------------------------|---------------------------------|--|
| Abala | 150 | 7 |
| Inates | 74 | 4 |

| | | |
|--------------|------------|-----------|
| Bankilaré | 170 | 11 |
| Total | 394 | 20 |

Les principes et processus présentés plus haut ont été utilisés dans les autres régions.

I. 2. Outils

Trois outils ont été utilisés pour la collecte de données de l'étude. Les membres de l'équipe ILT ainsi que le directeur de programmes, le statisticien recruté pour l'étude, et le spécialiste en suivi et évaluation du bureau de SFCG à Niamey les ont développés en octobre 2016. Les outils ont ensuite été partagés avec et validés par les membres du Secrétariat PBF et des agences des Nations Unies concernées par le Plan Prioritaire avant d'être utilisés sur le terrain.

1. Questionnaire ménage

Présenté aux répondants dans la langue locale qu'ils parlent, le questionnaire comprend 56 questions sur des sujets liés à la consolidation de la paix tels que le nombre et le type de conflits survenus au cours de l'année et les mécanismes de prévention de conflits qui existent dans les communautés de la zone cible, la radicalisation des jeunes par les groupes extrémistes, ou encore la relation entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Ceux qui y ont répondu ont aussi fourni des informations sur leur statut matrimonial, occupation ou profession, niveau d'instruction, sexe, tranche d'âge, taille de leur ménage et la composition du ménage. En ce qui concerne la composition du ménage les enquêteurs ont surtout demandé aux répondants de communiquer le nombre et le sexe des adultes de 25 ans et plus, ceux des jeunes âgés de 15 à 24 ans ainsi que ceux des enfants âgés de moins de 15 ans dans chaque ménage.

2. Guide pour les groupes de discussions

L'objectif des groupes de discussions était de recueillir les réactions, perceptions et attitudes de toutes les couches sociales concernées par la consolidation de la paix dans chaque commune (hommes, femmes, jeunes filles et jeunes garçons âgés de 15 à 24 ans) sur un nombre de sujets y compris le taux de conflits dans les villages à risque, les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, ou encore la participation des jeunes aux instances de prises de décisions dans leur communauté. Les 49 questions du guide sont organisées par indicateur. Les enquêteurs ont aussi pu faire des remarques sur les faits marquants et les problèmes qu'ils ont pu rencontrer pendant chaque séance de discussion.

3. Guide pour les entretiens avec les informateurs clés

La méthodologie de l'étude prévoyait aussi l'organisation d'entretiens semi-structurés avec un certain nombre de personnes censées avoir des informations « clés » sur les communautés de la zone d'intervention. Les 34 questions qui leur ont été posées étaient sur les sujets suivants :

- Le nombre et la nature des conflits dans les villages à risque
- Les structures communautaires de base qui ont un mécanisme opérationnel de prévention et gestion des conflits
- Le caractère inclusif (ou non) de ces mécanismes de prévention et gestion des conflits
- L'usage des aires de pâturages et autres ressources naturelles dans la communauté
- Les perceptions sur la collaboration entre les FDS et la population
- Les perceptions sur la contribution des jeunes et des femmes à la consolidation de la paix

I. 3. Mise en œuvre

L'étude a été mise en œuvre dans quatre régions du Niger : Agadez, Tahoua, Tillabéri et Zinder. Au sein de ces régions, l'équipe de recherche a effectué des entretiens, organisé des discussions et mené l'enquête ménage dans dix communes (Tableau 3). Pour des raisons de sécurité, et suivant les contrindications des membres des FDS qui ont été consultées à ce sujet, l'équipe de recherche ne s'est pas rendue dans la commune d'Inates dans la région de Tillabéri comme cela était prévu.

Tableau 3 : Régions et communes ciblées par l'étude

| Région | Commune |
|-----------|----------------|
| Agadez | Aderbissinat |
| | Dannet |
| | Gougaram |
| Tahoua | Tassara |
| | Tchintabaraden |
| | Tillia |
| Tillabéri | Abala |
| | Bankilaré |
| Zinder | Ollelewa |

La collecte de données l'étude sur le terrain a été effectuée entre les mois de novembre 2016 et janvier 2017 (Tableau 4).

Tableau 4 : Calendrier pour la collecte de données de l'étude PBF

| Commune | Période |
|----------------|----------------|
| Bankilaré | 16 au 20/11/16 |
| Inates | 22 au 26/11/16 |
| Abala | 28 au 02/12/16 |
| Tassara | 04 au 08/12/16 |
| Tillia | 09 au 12/13/16 |
| Tchintabaraden | 15 au 19/12/16 |
| Aderbissinat | 22 au 26/12/16 |
| Dannet | 27 au 31/01/17 |
| Gougaram | 03 au 07/01/17 |
| Ollelewa | 09 au 13/01/17 |

La phase pilote du projet s'est déroulée dans le village d'Ayorou entre le 13 et 14 novembre 2016 suivant la formation des enquêteurs les 11 et 12 novembre au bureau de SFCG - Niger à Niamey. Comme cela est indiqué dans le tableau ci-dessus, il était ensuite prévu de mener la collecte de données dans la région de Tillabéri entre le 16 novembre et le 2 décembre, dans la région de Tahoua entre le 4 et le 19 décembre, puis dans la région d'Agadez entre le 22 décembre et le 7 janvier 2017, et enfin à Ollelewa dans la région de Zinder entre le 9 et 13 janvier 2017.

1. Revue documentaire

La première partie qualitative de l'étude était la revue des documents pertinents à l'étude. Les documents suivants ont été revus :

- Le Plan de priorités pour la consolidation de la paix au Niger
- Rapport « Evaluation finale du « Projet Jeunes, Paix et Développement dans la Région de Tahoua (JPAD) » (document final, novembre 2015)
- Descriptif du projet « Renforcement de l'Engagement communautaire pour la Gestion Alerte des Risques de Déstabilisation Sociales et Sécuritaires » (REGARDS) dont le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) sont bénéficiaires
- Descriptif du projet « Autonomisation des Jeunes pour la Paix au Niger » (AJPANI) dont le PNUD, l'UNICEF et l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) sont bénéficiaires
- Descriptif du projet « Mise en œuvre des résolutions des Nations Unies sur la consolidation de la paix avec des jeunes et des femmes dans huit communes des régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéri et Zinder » dont l'UNFPA et le PNUD sont bénéficiaires

- Descriptif du projet « Appui à la Gestion préventive des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles en zones pastorales et agropastorales dans 7 communes du Niger » dont le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le HCR sont bénéficiaires

C'est à partir de cette revue que les outils de l'étude utilisés pour mener la collecte de données sur le terrain ont été développés puisqu'ils sont basés sur les indicateurs du cadre de résultats du PPCP et des projets qui le mettent en œuvre. La revue a aussi permis de recueillir certaines informations pour la situation de référence qui est dressée dans ce rapport.

2. Equipe de recherche

Pour mener à bien toutes les activités de l'enquête sur le terrain, SFCG a disposé d'une équipe de 17 (18 à l'origine) personnes principales dont le directeur de programmes, le spécialiste en suivi et évaluation, et la responsable de l'administration et des finances du bureau SFCG - Niger à Niamey. Un statisticien, neuf enquêteurs, et quatre points focaux ont été recrutés spécifiquement pour l'étude. La spécialiste en suivi et évaluation pour les programmes SFCG en Afrique a également offert un appui technique tout au long du projet. Le spécialiste en suivi et évaluation ainsi que le directeur de programmes de SFCG Niger se sont assurés que chaque membre de l'équipe s'acquittait bien de ses tâches.

3. Recrutement et formation des enquêteurs

Recrutement

Le recrutement des enquêteurs s'est effectué à travers une annonce publiée sur le site « Niger Emploi. » Les quatre critères de sélection étaient les suivants :

1. Le niveau d'expérience de l'enquêteur en matière de collecte de données sur le terrain au Niger
2. Le niveau de connaissance des langues parlées dans la zone d'intervention – toutes les personnes impliquées dans la collecte de données parlent une des trois langues principales du Niger (djerma, haoussa ou tamashek) en plus du français
3. La disponibilité
4. Le sexe

Le dernier critère de sélection était important compte tenu des réalités socio-culturelles du contexte de la zone d'intervention dans lequel les hommes ne sont pas autorisés à parler aux femmes auxquels ils ne sont pas parentés.

Au total, dix personnes ont été recrutées pour créer l'équipe de recherche sur le terrain. De plus, avec l'appui des maires dans chaque village, il y avait un Point Focal dans chaque région qui a servi de guide dans les communautés et a présenté les enquêteurs aux différentes personnalités importantes à rencontrer.

Formation

Les personnes recrutées pour mener l'enquête sur le terrain ont été formées par le statisticien et le spécialiste en suivi et évaluation de SFCG - Niger à Niamey. Cette formation a combiné l'aspect théorique-pratique ainsi que la traduction du questionnaire en langues locales. Pendant deux jours, les enquêteurs ont été instruits sur le but de l'étude, le développement et l'utilisation des outils, et l'approche à utiliser aussi bien pour les groupes de discussions que l'enquête ménage. Le statisticien a aussi élaboré le plan de sondage (où et comment choisir les ménages à enquêter) puis formé les équipes sur l'administration du questionnaire à l'aide des smartphones et l'envoi des questionnaires complets vers le serveur *KoBoCollect*. Le dernier jour de formation a permis de tester les outils dans une communauté semblable à la population cible - le village d'Ayorou.

4. Contraintes

Contraintes liées à la sécurité de l'équipe dans la zone d'intervention

Bien que la méthodologie de l'étude prévît de toucher toutes les localités mentionnées plus haut, le contexte d'insécurité a empêché l'équipe de toucher toutes les localités et de recueillir toutes les données désirées. Comme cela a été mentionné auparavant, la commune d'Inates dans la région de Tillabéri était une « zone rouge » donc interdite à l'équipe d'enquêteurs. Ainsi les prévisions en termes du nombre de groupes de discussions et d'entretiens réalisés ainsi que le nombre de réponses au sondage ménage n'ont pu être atteintes.

Contraintes liées à l'accès aux communautés

Les enquêteurs ont aussi dû prolonger la période de collecte de données dans certaines zones en raison du mauvais état des routes et de l'éloignement de certaines localités à visiter. Cela a ainsi perturbé le calendrier de la collecte de données présenté auparavant (tableau 4).

Contraintes liées au contexte et aux populations de la zone d'intervention

Le caractère nomade des populations dans certaines zones de l'étude a aussi bouleversé ce calendrier. En effet, et étant donné que l'étude a été mise en œuvre pendant la saison froide au Niger entre octobre et février, certaines populations s'étaient déplacées pour trouver de

quoi subvenir en période de soudure qui se déroule actuellement. Notamment, beaucoup de chefs de ménages, hommes et jeunes garçons n'étaient pas disponibles pour répondre au sondage ou pour participer aux groupes de discussions. De plus, comme cela a été mentionné ci-dessus, les réalités socio-culturelles ont pesé sur certaines parties de la phase de collecte de données. En ce qui concerne les groupes de discussions, par exemple, peu de personnes se sont exprimées. Enfin, certains enquêteurs ont ressenti une barrière de la langue entre eux et les populations de certaines communautés. Ce phénomène a sans doute réduit leur capacité à transmettre et recueillir toutes les informations nécessaires.

Contraintes liées à l'équipe de recherche

Une des personnes recrutées pour enquêter sur le terrain et le spécialiste en suivi et évaluation ont quitté l'équipe au début des phases de collecte et de dépouillement des données respectivement.

5. Déroulement de la collecte de données

Les autorités gouvernementales – notamment la HACP¹ qui a émis un appel aux responsables communaux pour les informer de l'arrivée de l'équipe de recherche et de sa mission – ont joué un rôle important pour la collecte de données. Dans chaque commune, les maires et leurs représentants étaient les « points d'entrée » et transmettaient les informations nécessaires au niveau communal afin que l'équipe puisse accéder aux villages désirés. Les Volontaires des Nations Unies (VNU) ont aussi offert leur soutien et appui sur le terrain.

Tandis que l'équipe de recherche a récolté les données dans les régions de Tillabéry et Zinder ensemble, les enquêteurs étaient repartis en équipes de cinq et quatre pour le sondage et les discussions dans les régions de Tahoua et Agadez. Cela dit, une personne a été recrutée à Tahoua tandis que deux ont rejoint l'équipe à Agadez pour appuyer dans ces régions.

Enquête ménage

Les enquêteurs ont recueilli les données pour l'enquête ménage à l'aide de smartphones Android sur lesquels le questionnaire de l'enquête ménage était disponible à travers l'application mobile *KoBoCollect*. En effet, pour faciliter la collecte de données pour l'enquête ménage, le statisticien a suivi les étapes suivantes :

¹ Haute Autorité à la Consolidation de la Paix

1. Programmation du questionnaire ménage- le questionnaire en format Word a été converti en format mobile (XLS forme) compatible avec la technologie de l'application *KoBoCollect* avant d'être posté sur le serveur de l'application mobile
2. Création d'un compte pour l'étude sur *KoBoCollect* sur lequel le questionnaire est posté en format mobile
3. Installation de l'application *KoBoCollect*
4. Téléchargement du questionnaire sur les smartphones une fois que l'application est installée
5. Paramétrage des téléphones pour les connecter au compte *KoBoCollect* créé pour l'étude et télécharger sur chaque téléphone le questionnaire

Trois membres de l'équipe se sont occupés de l'enquête ménage. Le choix du nombre de villages et de ménages à visiter a été réalisé à l'aide d'un tirage systématique en déterminant à chaque fois un pas de sondage.² A leur arrivée dans chaque ménage, les enquêteurs ont demandé à parler au chef de ménage. Dans le cas où celui- ou celle-ci n'était pas disponible ou était absent, les enquêteurs ont parlé à un autre adulte. Ainsi, tous les répondants au sondage sont des adultes.

Groupes de discussion

Conscient que les pesanteurs socioculturelles sont très dominantes dans beaucoup de sociétés africaines - y compris celles qui sont ciblées par le PPCP - le spécialiste en suivi et évaluation ne souhaitait pas créer des groupes homogènes ou des situations qui rendraient les participants inconfortables. Ainsi, les opinions des jeunes ont été sollicitées séparément de celles des adultes pour ne pas risquer d'être confronté à la réticence d'une couche ou de l'autre à répondre aux questions. De même, les enquêteurs n'ont pas parlé aux hommes/garçons et aux femmes/filles en même temps pour qu'elles n'aient pas peur de nous parler honnêtement et librement. Pour cette raison, les groupes de discussions étaient menés par binôme d'enquêteurs du même sexe : deux femmes formaient un binôme tandis que deux hommes en formaient un autre. De cette façon, le binôme des femmes a mené les discussions avec les femmes et les jeunes filles tandis que celui des hommes s'est occupé des hommes et des jeunes garçons.

Dans chaque binôme il y avait un facilitateur et un secrétaire pour la prise de notes lors des discussions. Les enquêteurs en charge des groupes de discussions avaient pour consigne d'organiser quatre groupes de discussions par village avec au moins huit participants par

² Lire les détails dans la partie sur l'échantillonnage ci-dessus.

groupe. Cependant, compte tenu des contraintes mentionnées auparavant, il n'a pas été possible d'atteindre cet objectif dans la plupart des villages.

Entretiens

Le spécialiste en suivi et évaluation a aussi mené des entretiens semi-structurés avec quelques personnes bien informées dans les communautés visitées. Ce dernier a rencontré 50 personnes dans les communautés de Bankilaré, Dannet, Gougaram, Ollelewa, et Tchintabaraden entre novembre 2016 et février 2017. Les personnes interrogées ont expliqué ou précisé les informations recueillies auprès des ménages et lors des discussions en groupes. Ces informateurs étaient des chefs traditionnels, chefs de village, leaders religieux (Imam), responsables communaux, responsables des services déconcentrés de l'Etat, ainsi que les membres des FDS tels que la police, les brigadiers, la garde nationale et la gendarmerie.

6. Analyse et traitement des données

Le traitement et l'analyse des données quantitatives de l'enquête ménage ont été réalisés sur les logiciels SPSS 21 et Microsoft Excel ainsi que l'interface de *KoBoCollect*. Tous les points de contrôle de qualité ainsi que les tests de validité, cohérence, vraisemblance et autres activités liées au traitement des données sont intégrés dans l'application mobile *KoBoCollect* selon le statisticien. En effet, il est possible d'insérer tous les contrôles possibles (cohérence, vraisemblance, réponse obligatoire, saut de question etc.) dès la conception du questionnaire sur *KoBoCollect*.

La collecte mobile a aussi permis de faire la saisie simultanément de telle façon que les données collectées étaient directement envoyées dans une base de données sur un serveur en ligne accessible au statisticien.

II. Résultats

Les résultats obtenus lors des enquêtes sur le terrain sont présentés ci-dessous par indicateur liés à un domaine prioritaire du PPCP ou à un projet y afférent. Il est à préciser que ce sont principalement les conclusions issues des entretiens avec les répondants au questionnaire ménage et les informateurs clés qui sont présentés dans cette partie du rapport.

II.1. Autonomisation et implication pacifique des jeunes dans les zones à risques

Le Plan de priorités pour la consolidation de la paix au Niger vise à prévenir les conflits et promouvoir une paix durable à travers une citoyenneté et une jeunesse impliquées politiquement qui jouissent de multiples opportunités socio-économiques, préviennent les conflits, et transforment ces derniers de manière pacifique. Le but est la création d'un environnement favorable au développement durable au Niger. Les domaines de priorités du PPCP ont été sélectionnés sur la base d'une analyse des besoins critiques, des déficits de financement et de leurs potentiels catalytiques vis-à-vis du but mentionné précédemment. En ce qui concerne le premier domaine prioritaire, il est supposé que l'épanouissement des jeunes - notamment à travers leur insertion socioprofessionnelle et leur participation aux mécanismes de prise de décisions dans leurs communautés - est un facteur important pour la stabilité nationale au Niger. Ainsi, comme cela l'est indiqué dans le PPCP, les résultats clés attendus vis-à-vis de ce domaine sont :

- L'initiation d'un programme d'occupation durable des jeunes désœuvrés qui représentent un groupe vulnérable à la propagande terroriste à travers la formation, vie associative, cohésion sociale et culture de la paix ainsi que le financement de plans d'affaires, d'initiatives communautaires à haute intensité de la main d'œuvre (HIMO) générant des emplois de jeunes ;
- Le renforcement des capacités des acteurs en matière de prévention et gestion des conflits à travers la formation d'acteurs pouvant jouer le rôle de médiateurs au sein de leur communauté et la mise en place de réseaux de gestion des conflits ;
- La meilleure connaissance des facteurs structurels de conflits à travers la conduite d'une étude nationale afin de mieux maîtriser le contexte socioéconomique et politique du Niger ainsi que les facteurs susceptibles de créer des conflits s'ils ne sont pas atténués et/ou gérés.

L'étude a permis de dresser la situation de référence d'un indicateur se rapportant aux résultats stratégiques à atteindre pour ce domaine du PPCP.

II.1.1. L'insertion socio-économique des jeunes (masculins et féminins) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence est renforcée et les risques de radicalisation des jeunes ciblés sont diminués

Indicateur de résultat 1.1.1 : % de villages dans les communes ciblées par le plan prioritaire dans lesquels diminuent les actes illicites et de violence commis par des jeunes

Etant donné que cet indicateur mesure la diminution des actes illicites et de violence commis par des jeunes, les valeurs qui lui appartiennent ne seront disponibles qu'à la fin de la mise en œuvre du PPCP et des projets y afférents. Cependant, l'enquête a énumérée les différents actes illicites commis par les jeunes notamment les actes de banditisme, les bagarres, le braquage et les vols.

Indicateur de résultat 1.1.2 : % des jeunes dans les communautés percevant une amélioration de la cohésion sociale et une diminution des conflits

Etant donné que cet indicateur mesure l'amélioration de la cohésion sociale et la diminution des conflits, les valeurs qui lui appartiennent ne seront disponibles qu'à la fin de la mise en œuvre du PPCP et de ses projets.

Indicateur de résultat 1.1.3 : % de jeunes bénéficiaires des AGR et HIMO participant à la consolidation de la paix avec les autres jeunes désœuvrés

Le niveau de référence de cet indicateur ne sera disponible qu'à la fin de la mise en œuvre du PPCP et de ses projets.

Indicateur de résultat 1.1.4 : % de jeunes vulnérables à la radicalisation formés par les projets PBF ayant intégré la vie active (emploi ou auto emploi) pendant la durée du plan prioritaire

Le niveau de référence de cet indicateur ne sera disponible qu'à la fin de la mise en œuvre du PPCP et de ses projets.

Indicateur de résultat 1.1.5: % des membres des communautés ayant une connaissance sur la radicalisation des jeunes

Les données recueillies sur le terrain ont permis de dresser la situation de référence suivante :

Tableau 5 : Niveau déclaré de connaissance sur la radicalisation des jeunes, par commune

| Commune | Niveau de référence - Connaissance | Niveau de référence – Pas de connaissance |
|----------------|------------------------------------|---|
| Abala | 0,00% | 100,00% |
| Aderbissinat | 0,47% | 99,53% |
| Bankilaré | 1,45% | 98,55% |
| Dannet | 1,61% | 98,39% |
| Gougaram | 0,00% | 100,00% |
| Ollelewa | 0,00% | 100,00% |
| Tassara | 0,00% | 100,00% |
| Tchintabaraden | 0,43% | 99,57% |
| Tillia | 0,85% | 99,15% |

Graphique 1 : Niveau déclaré de connaissance sur la radicalisation des jeunes, par commune

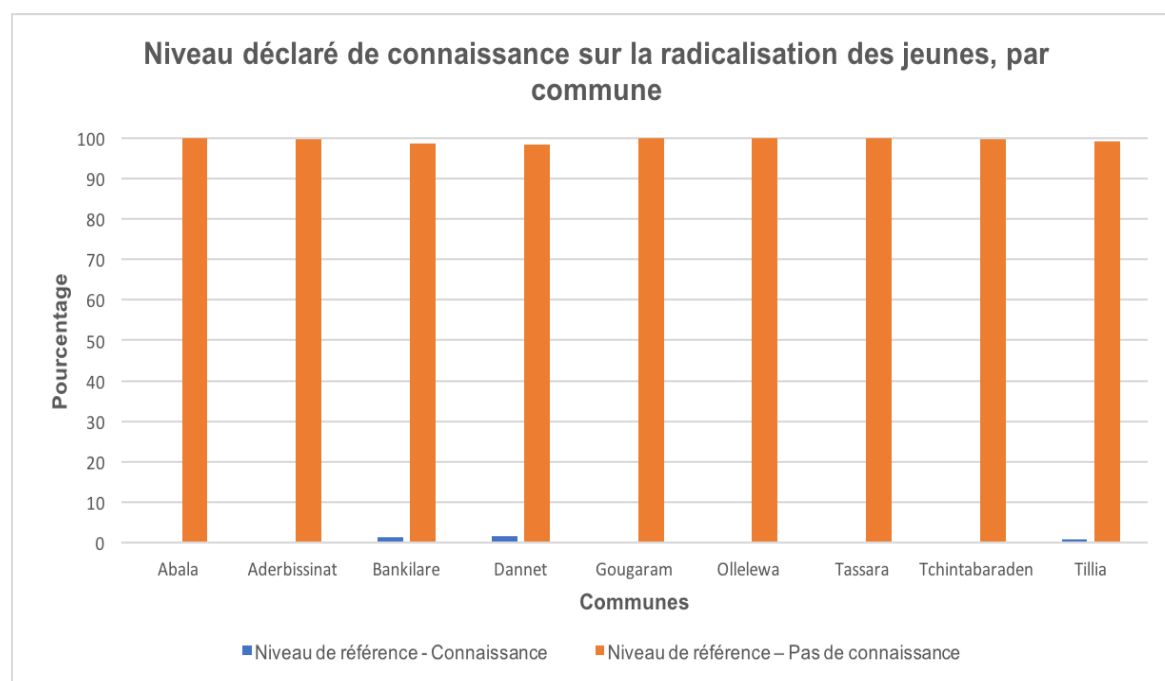
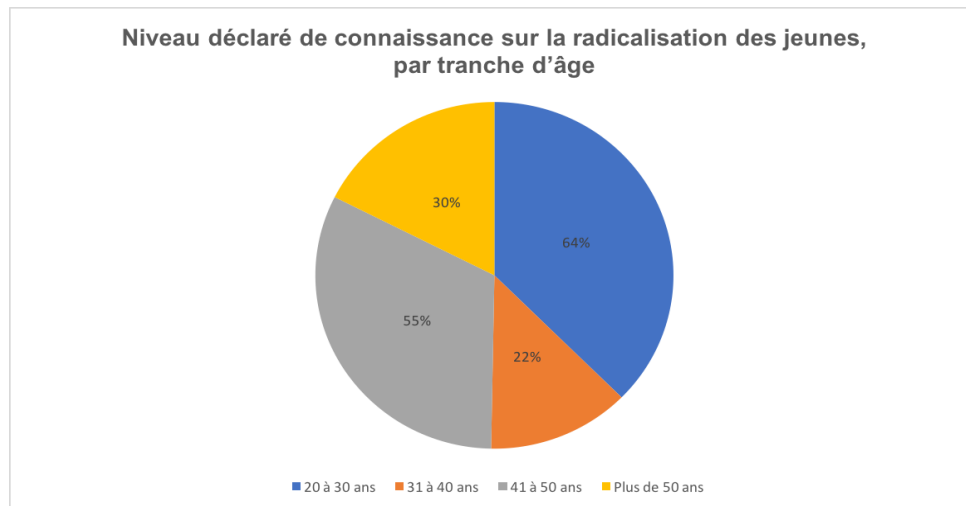


Tableau 6 : Niveau déclaré de connaissance sur la radicalisation des jeunes, par tranche d'âge

| Tranche d'âge | Niveau de référence - Connaissance | Niveau de référence - Pas de connaissance |
|----------------|------------------------------------|---|
| 20 à 30 ans | 0,64% | 99,56% |
| 31 à 40 ans | 0,22% | 99,88% |
| 41 à 50 ans | 0,55% | 99,45% |
| Plus de 50 ans | 0,30% | 99,70% |

Graphique 2 : Niveau déclaré de connaissance sur la radicalisation des jeunes, par tranche d'âge



II.1.2. L'implication et la représentation des jeunes à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national afin de fournir aux jeunes des mécanismes démocratiques de participation.

Indicateur de résultat 1.2.1 : % de représentation des jeunes filles et des jeunes garçons dans les instances de prises de décisions à travers des associations qui influencent la vie dans la communauté

Le niveau de référence de cet indicateur n'a pas été recueilli pendant l'enquête. Néanmoins, selon les informations fournies par les mairies, des associations ou structures des jeunes filles et garçons légalement reconnues sont impliqués dans les prises de décisions au niveau de toutes les communes enquêtées. A titre illustratif, notons que dans la commune de Tassara, 25% sont représentés dans les instances de prise de décisions.

Indicateur de résultat 1.2.2 : % des jeunes qui pensent que l'accès aux instances de prise de décision leur est favorable

Le niveau de référence de cet indicateur n'a pas été recueilli pendant l'enquête. Cependant les discussions que nous avons eues avec les jeunes aux ateliers de partage de résultats de cette étude, ces derniers confirment qu'ils ont accès aux instances de prise de décision en l'occurrence le conseil communal. Aussi ils sont toujours en contact régulier avec les communes.

Indicateur de résultat 1.2.3 : % des leaders religieux et des chefs des communautés qui reconnaissent la contribution des jeunes dans la consolidation de la paix dans leurs communautés

Le niveau de référence de cet indicateur n'a pas été recueilli pendant l'enquête. Mais les participants aux ateliers de partage y compris les leaders religieux et les chefs des communautés étaient tous unanime qu'aucune initiative de paix ne peut aboutir sans l'implication et la responsabilisation des jeunes.

Indicateur de Résultat 1.2.4 : % de jeunes et femmes dans les instances de décision (mandats électifs ou nomination postes de décisions)

Le niveau de référence de cet indicateur n'est pas disponible à présent.

Au-delà des valeurs de référence des indicateurs de résultat, ce rapport présente le niveau de référence de certains indicateurs des projets qui mettent en œuvre le PPCP. Les projets qui ont été développés pour atteindre les objectifs du premier domaine prioritaire en particulier visent à renforcer le rôle des jeunes dans la vie communautaire et à les établir comme promoteurs de la paix au niveau national et local. Les objectifs attendus sont de mettre en valeur les potentiels des jeunes et capitaliser sur les jeunes dont les capacités ont été renforcées. Pour se faire, les projets sont mis en œuvre dans les zones les plus touchées par l'instabilité et la violence au Niger. De plus, ces initiatives visent à renforcer les capacités des associations de jeunes, augmenter la participation des jeunes filles, et mettre en place des espaces et opportunités pour permettre aux jeunes de se faire entendre et de jouer un rôle positif dans les décisions prises dans leurs communautés sur la consolidation de la paix. D'autres activités, y compris l'organisation de dialogues et discussions intergénérationnels ou encore la mise en place d'espaces inclusifs de concertation au niveau local et national, sont prévues. Les valeurs de base des indicateurs de chaque projet sont présentées ci-dessous.

II.1.3. Projet : « Autonomisation des jeunes pour la Paix au Niger »

Indicateur 1.1 : Nombre de jeunes à risques identifiés, inscrits pour les formations professionnelles

Le niveau de référence de cet indicateur sera disponible à la fin de la mise en œuvre du projet.

Indicateur 1.2 : Nombre de centres de formation réhabilités et équipés

Etant donné que cette étude est une situation de référence, il a été déterminé que les valeurs actuelles de cet indicateur sont 0 pour toutes les communes d'intervention.

Indicateur 1.3 : Nombre de micros entreprises opérationnelles mises en place par les apprenants formés

Le niveau de référence de cet indicateur sera disponible à la fin de la mise en œuvre du projet.

Indicateur 1.4 : Nombre de structures décentralisées de formations professionnelles appuyées et opérationnelles pour assurer un meilleur pilotage et le suivi des actions de formation/insertion

Le niveau de référence de cet indicateur sera disponible à la fin de la mise en œuvre du projet.

Indicateur 1.5 : % de jeunes formés qui se sentent habilités à jouer un rôle pour la consolidation de la paix après leur formation

Le niveau de référence de cet indicateur sera disponible à la fin de la mise en œuvre du projet.

Indicateur 1.6 : % des jeunes formés et qui sont restés dans la commune qui jouent un rôle de leader pour la consolidation de la paix

Le niveau de référence de cet indicateur sera disponible à la fin de la mise en œuvre du projet.

II.1.4. Projet : « Mise en œuvre des résolutions des Nations Unies sur la consolidation de la paix avec des jeunes et des femmes dans huit communes des régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéri et Zinder »

Indicateur 2.1 : Une stratégie nationale élaborée avec l'implication des organisations des jeunes et des femmes validée et vulgarisée au sein des communautés d'appartenance

Cette stratégie n'existait pas lors de la collecte de données.

Indicateur 2.2 : Existence d'au moins une plateforme par commune consacrée aux organisations des femmes et des jeunes âgés de 15-24 ans pour se faire entendre dans les communes du projet

Au total, on compte environ 351 plateformes consacrées aux organisations des femmes et des jeunes femmes et des jeunes âgés de 15-24 ans qui se font entendre dans les communes d'intervention du projet.

Indicateur 2.3 : Nombre d'espaces sûrs pour les femmes et les jeunes fonctionnels

Sur les 8 communes enquêtées, on comptait seulement 9 espaces sûrs dont 6 dans la commune d'Ollelewa et 3 dans la commune d'Abala.

Indicateur 2.4 : Nombre de réseaux/organisations de femmes et de jeunes de 15-24 ans mis en place pour exprimer leurs priorités de façon constructive dans chaque commune

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur n'ont pas été recueillies pendant l'étude. Cependant les participants aux ateliers de partage des résultats de cette étude, nous avons pu mettre à jour notre liste. C'est ainsi qu'au total nous avons 351 réseaux/organisations de femmes et de jeunes de 15-24 ans mis en place pour exprimer leurs priorités de façon constructive dans chacune des 8 communes.

Indicateur 2.5 : Nombre de sessions de dialogues inter générationnels tenues par les organisations/réseaux des femmes et jeunes de 15-24 ans

Le niveau de référence de cet indicateur sera disponible à la fin de la mise en œuvre du projet.

Indicateur 2.6 : Nombre de femmes et jeunes âgés de 15-24 ans bénéficiaires de formation aux métiers ou de financement AGR qui exercent un métier

Le niveau de référence de cet indicateur sera disponible à la fin de la mise en œuvre du projet.

Indicateur 2.7 : Existence d'au moins une instance de décision dans lesquelles sont représentées les organisations de femmes et jeunes de 15-24 ans

L'enquête a révélé que cela n'est pas le cas dans toutes les communes ciblées par le PPCP et cette étude.

Constats

Les résultats présentés ci-dessus révèlent trois points importants sur le premier domaine prioritaire. Premièrement, la majorité des personnes interrogées sur le sujet commune et tranche d'âge confondus dit ne pas avoir d'informations sur la radicalisation des jeunes au sein de leur communauté. Ensuite, il n'y a pas d'espaces sûrs et fonctionnels pour les femmes et les jeunes actuellement. Ceci étant, il semble exister des structures pour aider les femmes et les jeunes à se faire entendre au sein de leurs communautés bien que, d'après 50,52% des personnes qui ont répondu au questionnaire, les femmes et les jeunes ne participent pas à la

gestion des questions de sécurité dans leurs communautés. Ces résultats indiquent que beaucoup plus de jeunes et de femmes devraient contribuer à la sécurisation de leur communauté. Aussi, et cela est surprenant, le nombre de personnes qui n'ont pas répondu à cette question et qui ne savent probablement pas ce qui se passe dans leur communauté dans le domaine de la gestion des problèmes de sécurité est assez élevé à 16,98% des répondants.

La présente étude s'est penchée un peu plus sur la question de la radicalisation des jeunes par les groupes extrémistes car des études précédentes ont révélé que les jeunes désœuvrés sont des proies au recrutement des réseaux criminels et des groupes radicaux au Niger. En effet, tout d'abord parce que le Niger connaît l'un des plus hauts taux de croissance démographique au monde, la jeunesse nigérienne est très à risque d'être radicalisée par les islamistes et extrémistes. Les commentaires partagés au cours des discussions dans les communautés ont révélé que, condamnés à entrer dans l'âge adulte plus tardivement en raison des contraintes qui pèsent sur leur autonomisation, les jeunes nigériens dans la zone d'intervention de l'étude sont par ailleurs prisonniers d'un état transitoire qui ne leur convient pas. Cette situation génère un sentiment d'exclusion de la vie économique, sociale, politique et civique dans une société marquée par de fortes hiérarchies intergénérationnelles. Dans les régions de Tillabéri et Tahoua notamment, la situation précaire en Libye et au Mali exerce apparemment une forte pression sur les jeunes désœuvrés. Dans ces zones, l'absence d'opportunités éducatrices, économiques et sociales affaiblit la capacité de résilience des communautés aux prises avec de fortes tensions créées par les effets collatéraux des conflits voisins. Les jeunes sont donc des cibles d'endoctrinement et d'embrigadement. Cela dit, les enquêteurs ont trouvé seulement 8,24% des villages (6 sur 68) où les répondants disent que les jeunes sont touchés par ce phénomène de radicalisation. D'après les répondants au questionnaire ménage, environ 10% des jeunes sont affectés par ce phénomène. Visiblement, donc, le phénomène de radicalisation n'est pas répandu dans les communautés que nous avons visitées malgré la précarité de la vie et l'influence grandissante des idéologies islamistes au Niger. Cependant, notons que très peu de personnes ont répondu aux questions sur le terrorisme et la radicalisation des jeunes. La population étant très conservatrice et traditionnelle, il est fort possible que les populations n'aient pas voulu parler ouvertement de ces sujets sensibles avec un étranger.

Cependant, le sentiment d'exclusion que ressentent beaucoup de jeunes et l'absence de l'état dans ces communautés à stabilité fébrile sont très réels et risquent de contribuer à l'expansion rapide du radicalisme. C'est en substance ce qui ressort des discours tenus dans certains groupes de discussion et pendant les entretiens avec certains informateurs clés. Un leader communautaire du village de Fachat dans la commune de Dannel a déclaré : « *...Ce phénomène [de radicalisation] n'est pas très répandu. D'ailleurs ils font très attention car si on prend*

quelqu'un dans ce sens, il sera emprisonné, Mais avec la pauvreté grandissante, la tentation des jeunes à s'émanciper et la présence aux frontières des groupes islamistes, je sais que les jeunes ne pourront pas rester indifférents. Il faut qu'il ait des actions concrètes qui tiennent compte du désœuvrement des jeunes et qui proposent des alternatives au radicalisme. C'est très important ». Presque sur le même ton, un jeune participant au groupe de discussions des garçons de moins de 24 ans dans le village d'Azakaza dans la commune de Tillia a dit : « *Dans notre situation de désœuvrés, nous sommes à la merci des groupes islamistes qui proposent de l'argent. Pour une jeune qui n'a jamais compté dans sa main près 50.000 CFA, vous pensez que ce dernier peut résister à quelqu'un qui lui donne 200 ou 500 dollars par jour ? Il faut que le gouvernement mette en place des programmes qui permettent aux jeunes de sentir soutenus et intégrés les prises de décision...* » Ces citations expliquent les dangers auxquels les jeunes sont confrontés régulièrement et le besoin d'initiatives qui vont aider à améliorer la situation sociale et économique des jeunes nigériens.

II.2. Prévention et gestion de conflits et gouvernance inclusive

Le deuxième domaine prioritaire concerne la prévention et la gestion des conflits, notamment ceux liés à l'accès aux ressources naturelles telles que les ressources foncières et pastorales. Les indicateurs des résultats stratégiques sur les élections et les industries extractives n'ont pas été traités étant donné l'objectif de l'étude présente. Les valeurs de base de l'autre résultat stratégique et du projet qui met en œuvre ce domaine prioritaire sont présentées ci-après.

II.2.1. Les communautés ont accès à des mécanismes de prévention et résolution de conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparents et un contrôle accru sur la répartition des dépenses publiques liées aux revenus de l'industrie extractive

Indicateur de résultat 2.1.1 : % de commissions foncières fonctionnels (COFO, COFOCOM, COFODEP) regroupant des jeunes et des femmes dans les communes couvertes par le plan

Le niveau de référence de cet indicateur n'a pas été recueilli pendant l'enquête. Cependant, aux ateliers de partage des résultats de cette étude, nous avons eu avec les communes la situation de ces structures locales compilée dans le tableau suivant:

| Structure | Communes | Date de création | Fonctionnalité Oui/Non |
|-----------|--------------|------------------|------------------------|
| COFOCOM | Aderbisannet | 2012 | Non |
| COFOCOM | Tassara | 2006 | |

| | | | |
|---------|---------|------------------|-----|
| COFOB | | | Oui |
| COFOB | Tchinta | Pas de précision | Oui |
| COFODEP | Tillia | | Oui |
| COFOCOM | | | |
| COFOB | | | |

Indicateur de résultat 2.1.2 : % de la population dans les communes faisant confiance aux mécanismes formels et informels de résolution des conflits fonciers

Les enquêteurs n’ont pas demandé aux populations de communiquer leurs sentiments vis-à-vis des mécanismes de résolution pour des types de conflits différents (agro-pastoraux, fonciers, ou autres).³ Pour cette raison, les valeurs de référence de cet indicateur ne sont pas disponibles. Cependant, les participants aux différents ateliers ont apporté des éléments d’appréciation et disent être confiants dans les mécanismes formels et informels de résolution des conflits fonciers.

Indicateur de résultat 2.1.3 : % de la population dans les communes faisant confiance aux mécanismes formels et informels de résolution des conflits

Les données recueillies sur le terrain ont permis de dresser la situation de référence suivante :

³ Voir les outils de l’étude en annexe 3, 4 et 5.

Tableau 7 : Niveau déclaré de confiance des populations vis-à-vis des mécanismes formels et informels de résolution des conflits, par commune

| Commune | Niveau de référence |
|----------------|---------------------|
| Abala | 46,91% |
| Aderbissinat | 7,04% |
| Bankilaré | 50,72% |
| Dannet | 8,06% |
| Gougaram | 3,90% |
| Ollelewa | 53,93% |
| Tassara | 82,67% |
| Tchintabaraden | 72,22% |
| Tillia | 69,91% |

Graphique 3 : Niveau déclaré de confiance des populations vis-à-vis des mécanismes formels et informels de résolution des conflits, par commune

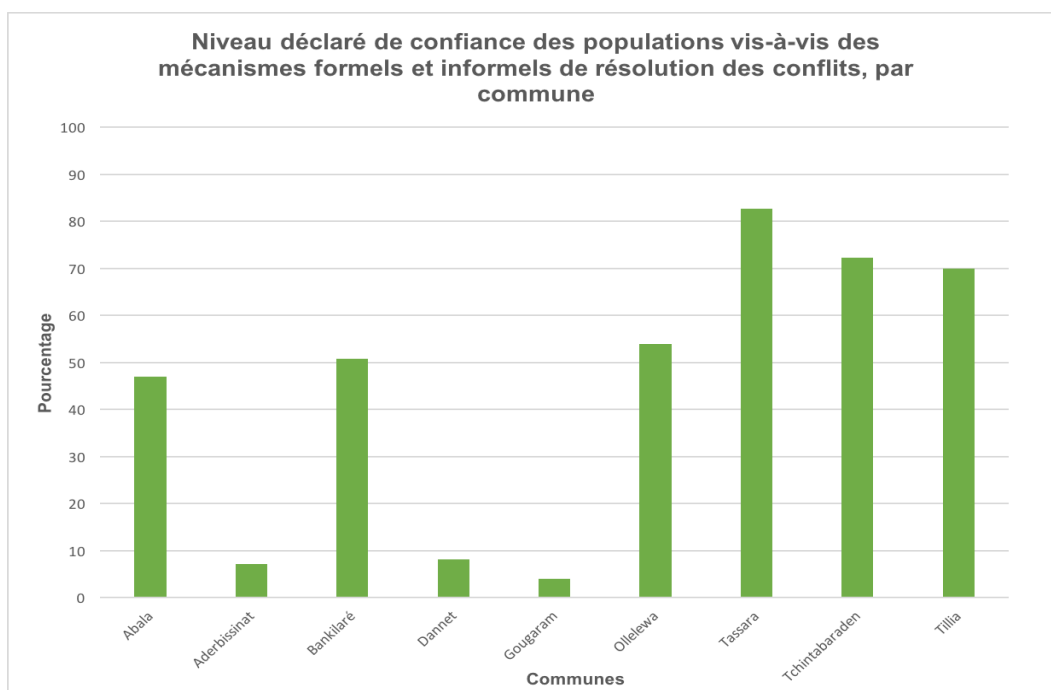
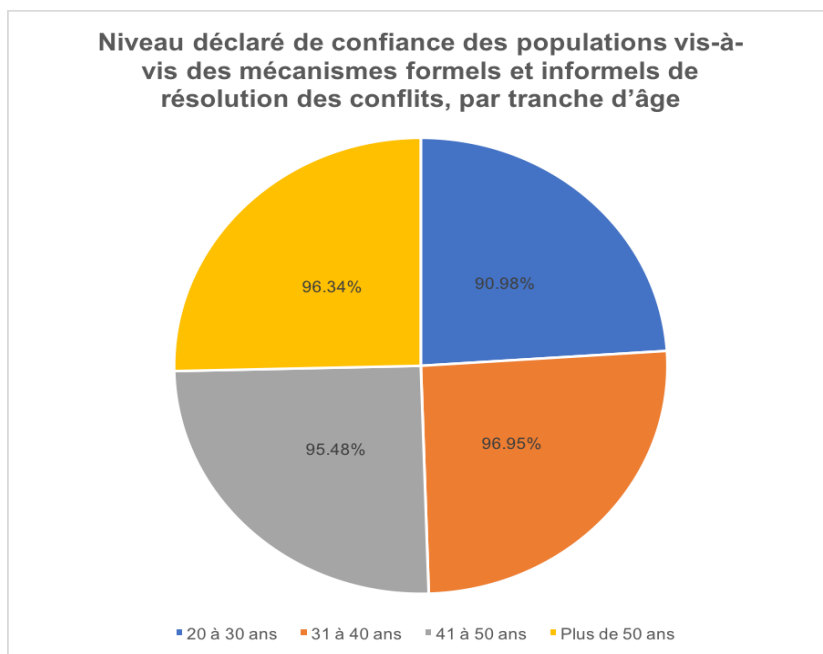


Tableau 8 : Niveau déclaré de confiance des populations vis-à-vis des mécanismes formels et informels de résolution des conflits, par tranche d'âge

| Tranche d'âge | Niveau de référence |
|----------------|---------------------|
| 20 à 30 ans | 90,98% |
| 31 à 40 ans | 96,95% |
| 41 à 50 ans | 95,48% |
| Plus de 50 ans | 96,34% |

Graphique 4 : Niveau déclaré de confiance des populations vis-à-vis des mécanismes formels et informels de résolution des conflits, par tranche d'âge



Mis en œuvre dans six des neuf communes cibles de l'étude (Abala, Bankilaré, Dannel, Gougaram, Tassara, Tillia), le projet « Appui à la gestion préventive des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles en zones pastorales et agropastorales dans 7 communes du Niger » est lié au second résultat stratégique du deuxième domaine prioritaire du PPCP. Le projet, dont le FAO et le HCR sont bénéficiaires, a pour objectif de réduire les risques de conflits communautaires liés au partage et à l'exploitation des ressources naturelles. Ses activités vont impliquer les producteurs agricoles, les jeunes et les femmes dans la conception et la mise en place d'initiatives pour gérer les ressources agricoles, animales et environnementales ainsi qu'augmenter l'accès équitable en eau productive et élaborer des schémas d'aménagement foncier entre autres.

II.2.2. Projet : « Appui à la gestion préventive des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles en zones pastorales et agropastorales dans 7 communes du Niger »

Indicateur 3.1 : Proportion des villages dans lesquels aucun conflit lié à l'accès et à l'utilisation des ressources n'a été enregistré pendant la phase de mise en œuvre du projet

Les valeurs de référence de cet indicateur n'ont pas été collectées pendant l'étude. Toutefois, le nombre de tous les conflits survenus dans les villages de la zone d'intervention au cours de l'année 2016 est communiqué dans le tableau qui suit.

Tableau 9 : Nombre de conflits survenus au cours de l'année 2016 selon les populations de la zone d'intervention, par commune et par village

| Commune | Village | Nombre de conflits |
|----------------|----------------------------|--------------------|
| Abala | ABOYAK PEUL | 2 |
| Abala | CHIMBARKAWANE | 8 |
| Abala | DOGON TABKI (GARIN MAYAKI) | 2 |
| Abala | IKARFAN I ET II | 2 |
| Abala | KELTIZEMBET I | 2 |
| Abala | MANDABA | 2 |
| Abala | TAKA LAFIA | 3 |
| Bankilaré | BELSA | 2 |
| Bankilaré | INHOBOKA | 1 |
| Bankilaré | INGARI BARRADJE | 1 |
| Bankilaré | KOUMEK ABOUBA | 2 |
| Bankilaré | TASSOUBRAT | 2 |
| Bankilaré | TINDIKI | 1 |
| Tassara | INTIZINTIZ | 1 |
| Tchintabaraden | ABALAK TADISI | 4 |
| Tchintabaraden | AMILAL | 2 |
| Tchintabaraden | BAZAGOR | 1 |
| Tchintabaraden | INIGUIZAP | 2 |
| Tchintabaraden | TACHACHITE | 1 |
| Tchintabaraden | TANLIMAME INAGAR | 1 |
| Tchintabaraden | WANBOUZOU | 1 |
| Tillia | AZAKAZA | 2 |
| Tillia | INAFLEWEN | 1 |
| Tillia | TABALOLT1 | 1 |
| Tillia | TELEMCES | 5 |
| Aderbissinat | ANIALE (ERWA) | 1 |
| Aderbissinat | GARMAGA | 1 |
| Aderbissinat | INTIRZA | 2 |
| Aderbissinat | MOUSSA | 1 |
| Aderbissinat | TALHOUSSEYNI | 1 |
| Aderbissinat | TCHINBIRAGRENE | 1 |
| Aderbissinat | TIKADEWAN (N'KADEWAN) | 1 |
| Dannet | FACHAT | 3 |
| Dannet | EGATARAK | 1 |
| Gougaram | IRZA | 2 |
| Gougaram | TCHINKAWKANE | 2 |
| Ollelewa | AMANKAIRAM | 2 |

| Commune | Village | Nombre de conflits |
|----------|--------------------|--------------------|
| Ollelewa | BALARABE | 1 |
| Ollelewa | CHAKALOU | 1 |
| Ollelewa | DAN LEKO II | 1 |
| Ollelewa | DOGON BOUZOU | 1 |
| Ollelewa | GARIN ALGO | 5 |
| Ollelewa | GATSAOURA | 1 |
| Ollelewa | GUIDAN ADAMOU | 1 |
| Ollelewa | GUIDAN DJIBO | 1 |
| Ollelewa | ISSI (ALLEY) | 1 |
| Ollelewa | KAZOU GARIN TOUDOU | 5 |
| Ollelewa | LALACHI BOUBARAM | 1 |
| Ollelewa | MAITANBARKAMI | 6 |
| Ollelewa | RAGUE GAYA I ET II | 10 |
| Ollelewa | TAKI KAYA | 1 |
| Ollelewa | YACHI EL HASSAN | 3 |

A noter : Le chiffre maximum déclaré est inscrit dans le tableau ci-dessus.

Indicateur 3.2 : Nombre de comités communautaires, participatifs et inclusifs de délimitation consensuelle des aires

Les valeurs de référence de cet indicateur n'ont pas été collectées pendant l'étude car les communes des régions d'Agadez et de Tahoua ayant fait l'objet de cette étude sont des zones à vocation pastorale. Néanmoins dans la commune d'Ollelewa les aires de pâturages ont été délimitées par la COFOCOM après consultations entre les villages concernées.

Indicateur 3.3 : Nombre de comités communautaires participatifs et inclusifs incluant les femmes

Les valeurs de référence de cet indicateur n'ont pas été collectées pendant l'étude. En général, les questions foncières sont gérées par les commissions foncières, De facto, il n'existe pas des comités communautaires impliqués dans la gestion foncière. Néanmoins, il existe des Organisations Non Gouvernementales locales notamment AREN et FINEN DADU qui appuient les paysans dans la promotion de l'élevage.

Indicateur 3.4 : Nombre d'enclaves pastorales délimitées de manière consensuelle

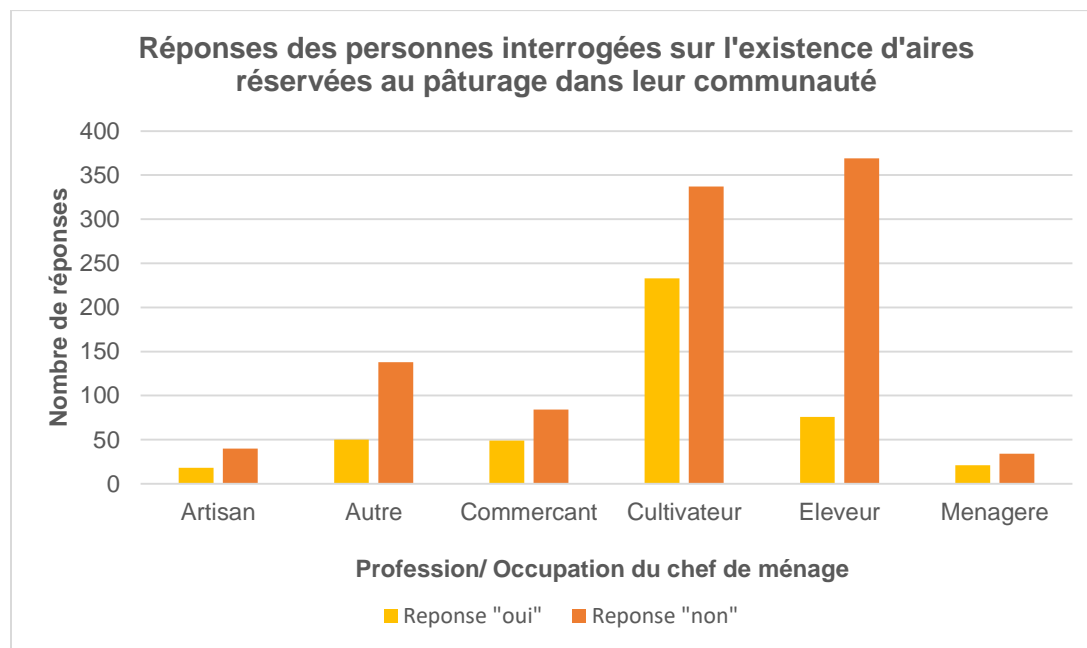
Les valeurs de référence de cet indicateur n'ont pas été collectées pendant l'étude. Mais comme mentionné un peu haut, les enclaves pastorales sont délimitées après consultations des villages concernés. A titre illustratif dans la commune d'Ollelewa, l'enclave pastorale d'Abbatilo a été délimitée de façon consensuelle.

Constats

En somme, les personnes interrogées dans 23,53% des villages (16 sur 68) ont déclaré qu'aucun conflit (de tout genre) n'est survenu dans leur communauté au cours de l'année 2016. Cela dit, à l'exception des personnes interrogées dans les communes de Gougaram, Dannet et Aderbissinat, la population de la zone d'intervention semble confiante à propos des mécanismes formels et informels de résolution de conflits dans leurs communautés.

En complément avec la situation de référence présentée ci-dessus, des constats peuvent être faits sur l'existence et l'utilisation des espaces désignés pour le pâturage ainsi que la prévention et résolution des conflits qui s'y rapportent. En effet, 92,65% des villages disposent d'une aire de pâturage d'après les réponses au questionnaire ménage. Un tableau croisé a révélé que la majorité des personnes qui a répondu « oui » à la question travaille comme cultivateurs ou éleveurs (voir aussi graphique 5). Ainsi, pratiquement tous les éleveurs qui ont participé à l'étude savent si leur communauté possède des aires réservées au pâturage dans leur communauté ou non. Par contre, en plus d'être moins nombreux parmi les personnes interrogées, les commerçants, ménagères, artisans et personnes qui pratiquent d'autres professions ne sont pas aussi bien informées sur le sujet.

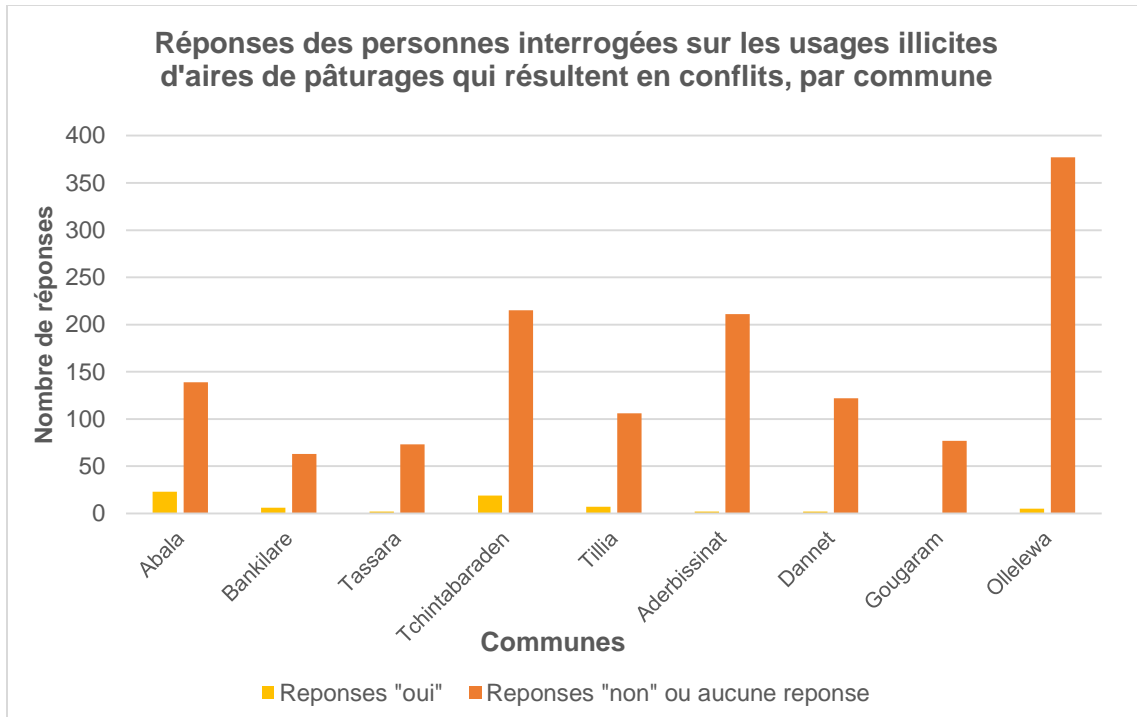
Graphique 5 : Réponses des personnes interrogées sur l'existence d'aires réservées au pâturage dans leur communauté, par profession/occupation du chef de ménage



Compte tenu de ces résultats, du risque élevé de conflits agro-pastoraux, et étant donné l'importance de l'agriculture et de l'élevage, il serait bon de créer des opportunités pour que toute la population soit au courant de l'existence d'aires réservées au pâturage.

Cette recommandation est d'autant plus nécessaire car l'utilisation illicite des aires de pâturage est un véritable problème. En effet, 60,32% des villages disposant d'aires de pâturage ont enregistré des cas d'usage illicite de ces terrains. Comme l'a dit un éleveur dans le village de Guidan Djibo dans la commune d'Ollelewa : « *Beaucoup de gens ici ne savent pas comment utiliser les aires de pâturage. Il y a une loi sur l'exploitation des aires de pâturage. Cette loi n'est pas connue de tous.* » De même, le responsable de la commission foncière de la commune de Tillia a déclaré lors d'un entretien semi-structuré : « *Nous avons un problème avec les populations sur l'application de la loi sur l'utilisation des aires de pâturages. La loi décrit les délimitations des espaces de pâturage et des couloirs pour y accéder. Mais il arrive que les agriculteurs ne respectent pas ces délimitations. Et cela entraîne toujours des conflits...* » Ces deux récits sont édifiants sur la problématique liée à l'application de la loi sur la délimitation des espaces de pâturage dans les communautés. D'une part, les agriculteurs franchissent parfois ces zones de pâturage et d'abreuvement des bétails pour faire des cultures ou chercher de l'eau afin d'arroser les champs et les pépinières. D'autre part, les autres membres de la communauté qui ne savent pas que ces aires sont réservées peuvent les utiliser de façon illicite involontairement. Les aires de pâturages réservées peuvent aussi être utilisées à des fins complètement différentes. D'après les réponses reçues au questionnaire ménage, le nombre de cas d'usage illicite des aires de pâturage est de 60,31%. Environ 60,91% des personnes interrogées sur le sujet semblent penser que ces aires sont ensuite utilisées pour l'agriculture tandis que 5,46% pensent qu'elles sont vendues. Ceci étant, la plupart des personnes ne pense pas que les usages illicites des aires de pâturages résultent en conflits. Les informations obtenues à Aderbissinat, Dannet, Ollelewa, Tassara et Gougaram en particulier sont claires : les répondants sont convaincus qu'il n'y a pas d'utilisation illicite des aires de pâturages dans leurs communautés.

Graphique 6 : Réponses des personnes interrogées sur les usages illicites d'aires de pâturages qui résultent en conflits, par commune



II.3. Renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières

Le troisième domaine de priorités est de d'assurer la stabilité et la sécurité dans les communautés de la zone d'intervention. Les projets qui mettent en œuvre le PPCP comportent des activités pour renforcer le niveau de confiance et de collaboration entre les FDS et les populations et organisations locales. Il est aussi prévu d'identifier des mécanismes de consultation, d'alerte précoce, de communication et de coordination qui existent pour renforcer les relations entre les différentes parties prenantes à la consolidation de la paix au Niger. Puisque les populations locales sont à la fois des acteurs clés et des parties prenantes aux questions de sécurité, leur implication dans les mécanismes de « sécurité communautaire » est très importante – d'où les deux résultats stratégiques et le projet qui sont associés à ce domaine prioritaire. Les valeurs de référence des indicateurs qui s'y rapportent sont présentées ci-dessous.

II.3.1. La confiance et la coopération entre les différentes FDS (nigériennes et étrangères) et entre la population et les FDS sont améliorées pour assurer une plus grande stabilité et sécurité dans les zones frontalières

Les données recueillies sur le terrain ont permis de dresser la situation de référence suivante :

Indicateur de résultat 3.1.1 : % de la population vivant dans les communes faisant confiance aux FDS dans les communes des zones frontalières

Tableau 10 : Niveau déclaré de confiance de la population vis-à-vis des FDS, par commune

| Commune | Niveau de référence – Haut niveau | Niveau de référence – Moyen niveau |
|----------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Abala | 60,49% | 15,43% |
| Aderbissinat | 54,46% | 14,55% |
| Bankilaré | 47,83% | 15,94% |
| Dannet | 57,26% | 7,26% |
| Gougaram | 53,25% | 7,79% |
| Ollelewa | 61,26% | 13,35% |
| Tassara | 70,67% | 13,33% |
| Tchintabaraden | 78,63% | 15,38% |
| Tillia | 84,07% | 14,16% |

Graphique 7 : Niveau déclaré de confiance de la population vis-à-vis des FDS, par commune

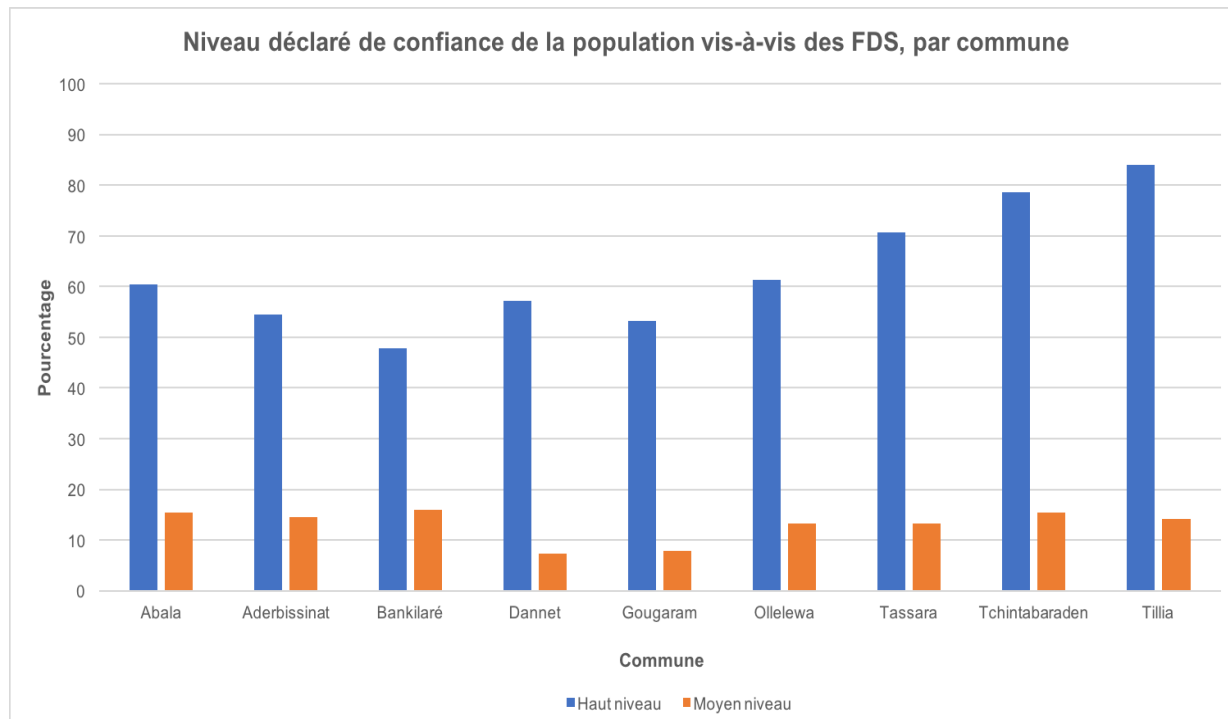
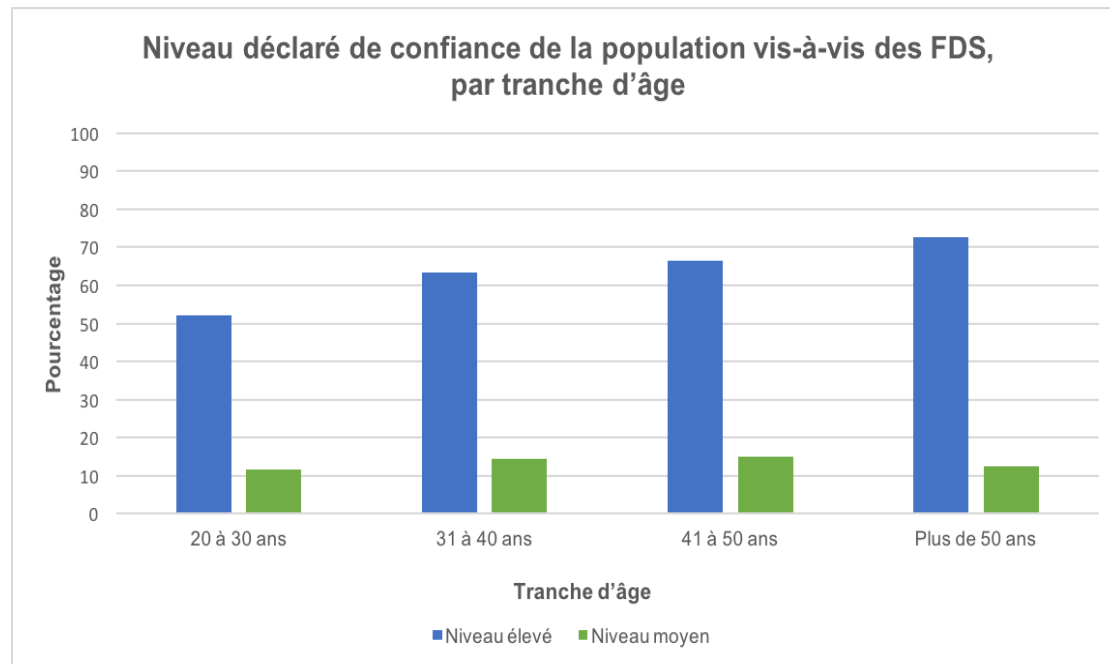


Tableau 11 : Niveau déclaré de confiance de la population vis-à-vis des FDS, par tranche d'âge

| Tranche d'âge | Niveau de référence – Niveau élevé | Niveau de référence – Niveau moyen |
|----------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 20 à 30 ans | 52,23% | 11,46% |
| 31 à 40 ans | 63,37% | 14,38% |
| 41 à 50 ans | 66,48% | 14,96% |
| Plus de 50 ans | 72,64% | 12,46% |

Graphique 8 : Niveau déclaré de confiance de la population vis-à-vis des FDS, par tranche d'âge



Indicateur de résultat 3.1.2 : % de villages frontaliers dans lesquels les communautés participent efficacement aux cotés des FDS dans les activités de sécurisation

L'étude n'a pas permis d'évaluer l'efficacité de la collaboration entre les populations et les FDS dans les activités de sécurisation. Cependant, les personnes rencontrées disent participer aux activités de sécurisation avec les FDS dans 88,24% des villages (60 sur 68) visités pendant l'enquête. Le tableau suivant indique le pourcentage de réponses affirmatives à la question « Est-ce que vous collaborez avec les FDS pour la sécurisation de votre communauté ? » du sondage.

Tableau 12 : Niveau déclaré de collaboration entre les communautés et les FDS dans les activités de sécurisation, par village

| Village | Niveau de référence |
|----------------------------|---------------------|
| ABOYAK PEUL | 44,44% |
| CHIMBARKAWANE | 74,07% |
| DOGON TABKI (GARIN MAYAKI) | 90,91% |
| IKARFAN I ET II | 80,95% |
| KELTIZEMBET I | 84,62% |
| MANDABA | 60,00% |
| TAKA LAFIA | 100,00% |
| BELSA | 100,00% |
| INHOBOKA | 55,56% |

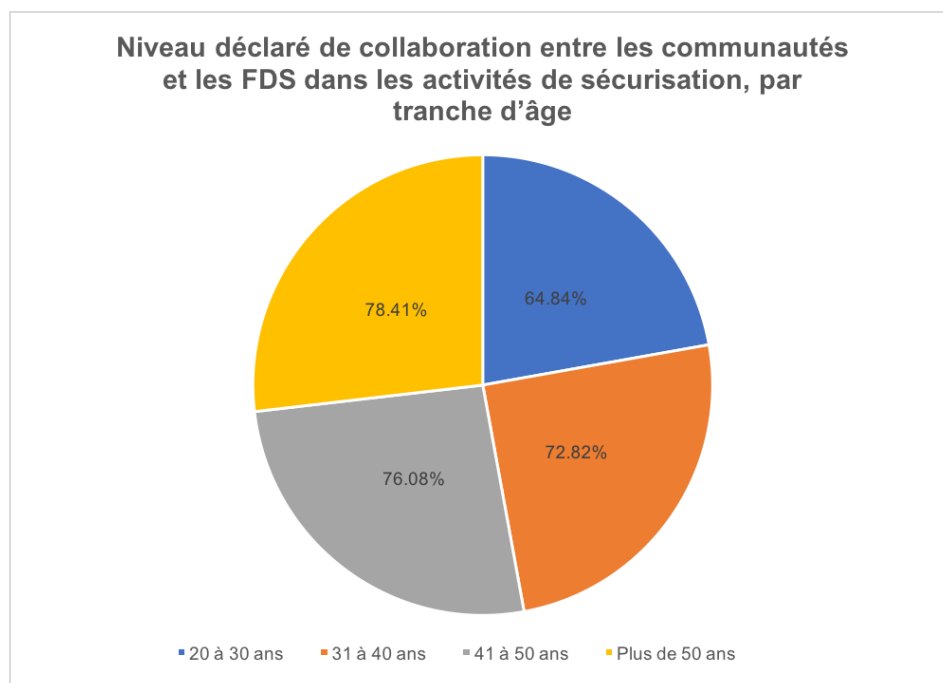
| Village | Niveau de référence |
|-----------------------|---------------------|
| INGARI BARRADJE | 100,00% |
| KOUMEK ABOUBA | 50,00% |
| TASSOUBRAT | 50,00% |
| TINDIKI | 100,00% |
| AOUGUISSISS | 37,04% |
| CHINJAMGAL | 71,43% |
| INTIZINTIZ | 69,23% |
| TARGA | 30,00% |
| ABALAK TADISI | 81,82% |
| AMILAL | 85,37% |
| BAZAGOR | 84,00% |
| CHIZ GHENE | 66,67% |
| IBIRGIDID | 25,00% |
| INIGUIZAP | 50,00% |
| INTOUGHIRI | 61,11% |
| TACHACHITE | 80,95% |
| TANLIMAME INAGAR | 50,00% |
| TAOUDAWENE AKARZ RAZ | 100,00% |
| WANBOUZOU | 33,33% |
| AZAKAZA | 100,00% |
| INAFALEWEN | 85,71% |
| TABALOLT1 | 100,00% |
| TELEMCES | 95,60% |
| ANIALE (ERWA) | 66,67% |
| EKILFI | 100,00% |
| GARMAGA | 23,53% |
| AMEZEDRE | 100,00% |
| INTIRZA | 51,72% |
| KIRIRIA I | 100,00% |
| TALHOUSSEYNI | 50,00% |
| TCHINBIRAGRENE | 100,00% |
| TIKADEWAN (N'KADEWAN) | 75,00% |
| ZERGAW I | 75,00% |
| FACHAT | 100,00% |
| TAMATEDER | 100,00% |
| EGATARAK | 59,76% |
| ANEKER TEYINTE | 100,00% |
| IRZA | 90,91% |
| TCHINKAWKANE | 96,43% |
| AMANKAIRAM | 100,00% |
| CHAKALOU | 80,00% |
| DAN LEKO II | 100,00% |
| DOGON BOUZOU | 100,00% |
| GARIN ALGO | 58,97% |
| GUIDAN DJIBO | 40,00% |
| KAZOU GARIN TOUDOU | 71,43% |

| Village | Niveau de référence |
|--------------------|---------------------|
| LALACHI BOUBARAM | 33,33% |
| MAITANBARKAMI | 100,00% |
| RAGUE GAYA I ET II | 80,77% |
| TAKI KAYA | 85,00% |
| YACHI EL HASSAN | 100,00% |

Tableau 13 : Niveau déclaré de collaboration entre les communautés et les FDS dans les activités de sécurisation, par tranche d'âge

| Tranche d'âge | Niveau de référence |
|----------------|---------------------|
| 20 à 30 ans | 64,84% |
| 31 à 40 ans | 72,82% |
| 41 à 50 ans | 76,08% |
| Plus de 50 ans | 78,41% |

Graphique 9 : Niveau déclaré de collaboration entre les communautés et les FDS dans les activités de sécurisation, par tranche d'âge



Indicateur de résultat 3.1.3 : % des communes qui inscrivent et mobilisent les ressources financières pour la coordination entre FDS et comités de veille à travers les PDC

Etant donné que cette étude est une situation de référence, il a été déterminé que les valeurs actuelles de cet indicateur sont 0 pour toutes les communes d'intervention. Les valeurs exactes seront disponibles à la fin de la mise en œuvre du projet lié à ce résultat stratégique.

Indicateur de résultat 3.1.4 : % de villages frontaliers dans lesquels les incidents sécuritaires diminuent pendant le projet

Etant donné que l'indicateur mesure une diminution des incidents sécuritaires pendant la mise en œuvre du projet REGARDS, les valeurs exactes seront disponibles à la fin du projet.

II.3.2. Les capacités des communautés dans les zones frontalières sont améliorées contribuent à leur propre sécurité et à la consolidation de la paix

Indicateur de résultat 3.2.1 : % des mécanismes communautaires de sécurité avec l'appui des FDS jugés satisfaisants pour la sécurisation des zones frontalières par les populations

Le niveau de référence de cet indicateur n'a pas été recueilli pendant l'étude. Cependant les participants aux différents ateliers communaux ont confirmé que tous mécanismes de sécurité ou comités de vigilance collaborent étroitement avec les FDS à travers le partage d'information dans le cadre de la sécurisation des zones frontalières (100%). Aussi ces comités veillent également à la sécurité dans leur communauté respective.

Indicateur de résultat 3.2.2: % d'incidents en matière de sécurité évités et rapportés par les comités de veille dans les communes du projet

Cette étude a révélé que les valeurs actuelles de cet indicateur sont 0 pour toutes les communes d'intervention. Les valeurs exactes seront disponibles à la fin du projet REGARDS.

Indicateur de résultat 3.2.3 : % de villages où les populations se sentent en sécurité par la présence des FDS et le fonctionnement des comités de veille

Les enquêteurs ont rencontré des personnes qui se sentent en sécurité grâce à la présence des FDS dans les 68 villages qu'ils ont visités donc la valeur de référence de cet indicateur est censée être 100%. Les outils de l'étude n'ont pas permis de découvrir le sentiment de ces personnes vis-à-vis du fonctionnement des comités de veille. Toutefois, les valeurs présentées dans les tableaux qui suivent représentent les réponses positives à la question « Les FDS parviennent-elles à vous faire vous sentir protégés et en sécurité ? » du questionnaire de l'enquête ménage.

Tableau 14 : Sentiment des populations vis-à-vis des FDS et des comités de veille, par village

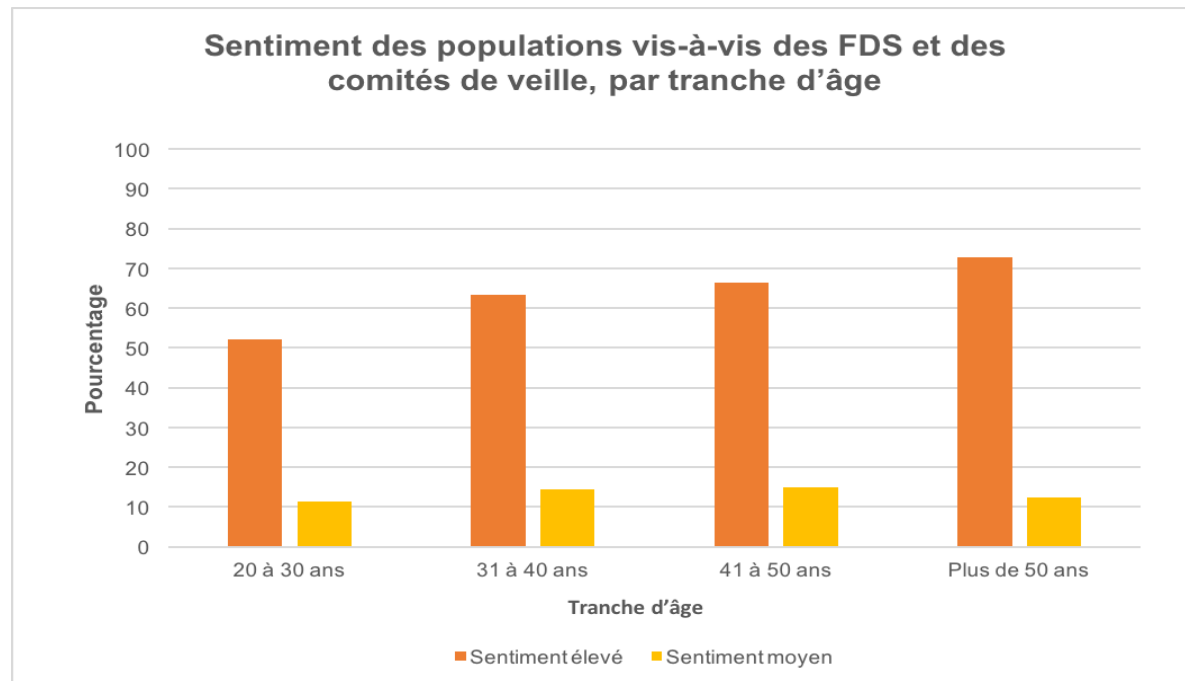
| Village | Niveau de référence – Sentiment élevé | Niveau de référence – Sentiment moyen |
|-------------------------------|--|--|
| ABOYAK PEUL | 50,00% | 18,75% |
| CHIMBARKAWANE | 45,10% | 19,61% |
| DOGON TABKI (GARIN MAYAKI) | 78,57% | 3,57% |
| IKARFAN I ET II | 100,00% | 0,00% |
| KELTIZEMBET I | 52,38% | 23,81% |
| MANDABA | 71,43% | 14,29% |
| TAKA LAFIA | 44,44% | 27,78% |
| BELSA | 85,71% | 14,29% |
| INHOBOKA | 66,67% | 0,00% |
| INGARI BARRADJE | 66,67% | 0,00% |
| KOUMEK ABOUBA | 26,09% | 43,48% |
| TASSOUBRAT | 12,50% | 0,00% |
| TINDIKI | 100,00% | 0,00% |
| WERZAGANE | 37,50% | 0,00% |
| AOUGUISSISS | 76,67% | 13,33% |
| CHINJAMGAL | 100,00% | 0,00% |
| INTIZINTIZ | 63,16% | 10,53% |
| TARGA | 80,00% | 20,00% |
| TIGUINGUILIT | 33,33% | 22,22% |
| ABALAK TADISI | 66,67% | 12,50% |
| AMILAL | 74,47% | 21,28% |
| BAZAGOR | 82,35% | 17,65% |
| CHIZ GHENE | 68,75% | 12,50% |
| IBIRGIDID | 50,00% | 0,00% |
| INIGUIZAP | 0,00% | 50,00% |
| INTOUGHIRI | 77,78% | 22,22% |
| TACHACHITE | 100,00% | 0,00% |
| TANLIMAME INAGAR | 82,14% | 17,86% |
| TAOUDAWENE AKARZ RAZ | 90,91% | 0,00% |
| WANBOUZOU | 83,33% | 16,67% |
| AZAKAZA | 42,86% | 57,14% |
| INAFLEWEN | 60,00% | 20,00% |
| TABALOLT1 | 20,00% | 80,00% |
| TELEMCES | 93,41% | 6,54% |
| ANIALE (ERWA) | 54,17% | 20,83% |
| EKILFI | 54,55% | 27,27% |
| GARMAGA | 37,50% | 14,58% |
| AMEZEDRE | 66,67% | 0,00% |

| Village | Niveau de référence – Sentiment élevé | Niveau de référence – Sentiment moyen |
|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| INTIRZA | 70,00% | 17,50% |
| KIRIRIA I | 100,00% | 0,00% |
| MOUSSA | 20,00% | 0,00% |
| TALHOUSSEYNI | 66,67% | 33,33% |
| TCHINBIRAGRENE | 71,43% | 0,00% |
| TIKADEWAN (N'KADEWAN) | 51,22% | 14,63% |
| ZERGAW I | 56,25% | 12,50% |
| FACHAT | 11,76% | 0,00% |
| TAMATEDER | 0,00% | 33,33% |
| EGATARAK | 66,35% | 7,69% |
| ANEKER TEYINTE | 100,00% | 0,00% |
| IRZA | 56,25% | 6,25% |
| TCHINKAWKANE | 46,30% | 9,26% |
| AMANKAIRAM | 33,33% | 0,00% |
| BALARABE | 100,00% | 0,00% |
| CHAKALOU | 45,45% | 27,27% |
| DAN LEKO II | 71,43% | 14,29% |
| DOGON BOUZOU | 16,67% | 16,67% |
| GARIN ALGO | 48,24% | 16,47% |
| GUIDAN HIMA | 100,00% | 0,00% |
| GATSAOURA | 28,57% | 57,14% |
| GUIDAN ADAMOU | 100,00% | 0,00% |
| GUIDAN DJIBO | 44,44% | 11,11% |
| ISSI (ALLEY) | 57,14% | 0,00% |
| KAZOU GARIN TOUDOU | 52,63% | 2,63% |
| LALACHI BOUBARAM | 53,85% | 7,69% |
| MAITANBARKAMI | 88,46% | 3,85% |
| RAGUE GAYA I ET II | 76,72% | 17,24% |
| TAKI KAYA | 82,76% | 3,45% |
| YACHI EL HASSAN | 16,67% | 16,67% |

Tableau 15 : Sentiment des populations vis-à-vis des FDS, par tranche d'âge

| Tranche d'âge | Niveau de référence – Sentiment élevé | Niveau de référence – Sentiment moyen |
|----------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 20 à 30 ans | 52,23% | 11,46% |
| 31 à 40 ans | 63,37% | 14,38% |
| 41 à 50 ans | 66,48% | 14,96% |
| Plus de 50 ans | 72,64% | 12,46% |

Graphique 10 : Sentiment des populations vis-à-vis des FDS, par tranche d'âge



Les indicateurs ci-dessous permettent de vérifier les progrès du projet REGARDS qui fut développé pour contribuer aux résultats stratégiques 3.1 et 3.2 du PPCP. Ce projet, dont le PNUD et le HCR sont bénéficiaires, vise à renforcer et augmenter le niveau de confiance entre les populations et les FDS. Il est aussi question d'aider à la mise en place de mécanismes fonctionnels et inclusifs pour gérer les questions sécuritaires tout en réparant la fracture sociale.

II.3.3. Projet « Renforcement de l'Engagement communautaire pour la Gestion Alerte des Risques de Déstabilisation Sociales et Sécuritaires – REGARDS »

Indicateur 4.1. Nombre de personnes formées en citoyenneté et en droit de l'homme

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur seront disponibles à la fin de la mise en œuvre du PPCP et du projet.

Indicateur 4.2 : Nombre de tribunes citoyennes publiques organisés

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur seront disponibles à la fin de la mise en œuvre du PPCP et du projet.

Indicateur 4.3 : Nombre d'ateliers d'évaluations participatives réalisées pour évaluer la confiance des populations envers les FDS

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur seront disponibles à la fin de la mise en œuvre du PPCP et du projet.

Indicateur 4.4 : Nombre de projets d'intérêts généraux permettant la cohabitation pacifique des FDS et des populations des zones frontalières

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur seront disponibles à la fin de la mise en œuvre du PPCP et du projet.

Indicateur 4.5 : Nombre d'activités de masse (activités sportives, culturelles) impliquant les FDS et la population organisées pour créer la confiance dans les zones ciblées par le projet

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur n'ont pas été recueillies pendant l'étude. Ceci étant, dans certaines communes telles que Tchintabaraden, des matchs de football ou encore des séances de salubrité sont organisés entre les jeunes et les FDS.

Indicateur 4.6 : Nombre d'émissions et de spots sur la consolidation de la paix communautaires conçus et diffusés par les stations de radios communautaires

Puisque les radios ne sont pas fonctionnelles actuellement, le niveau de référence de cet indicateur est de 0 pour l'ensemble des communes ciblées par l'étude.

Indicateur 4.7 : Nombre de comités de veille /paix et de sécurité mis en place et fonctionnels par les informations fournies aux FDS dans les communes du projet par les communautés

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur seront disponibles à la fin de la mise en œuvre du PPCP et du projet.

Indicateur 4.8 : Nombre de formations dispensées aux comités de veille/paix et sécurité et aux FDS en SAP dans les communes du projet

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur seront disponibles à la fin de la mise en œuvre du PPCP et du projet.

Indicateur 4.9 : % des formés qui estiment que la formation contribue à l'amélioration de leur connaissance sur la sécurité

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur seront disponibles à la fin de la mise en œuvre du PPCP et du projet.

Indicateur 4.10 : Nombre des formations dispensées sur le cadre du partenariat de police de proximité aux FDS et aux populations des communes

Les valeurs qui représentent le niveau de référence de cet indicateur seront disponibles qu'à la fin de la mise en œuvre du PPCP et du projet.

Indicateur 4.11 : Nombre de mécanismes d'alertes et de réponses de sécurité fonctionnels et opérationnels dans les communes rapportant des incidents sécuritaires

Le niveau de référence de cet indicateur n'a pas été recueilli pendant l'étude. Cependant lors des discussions et échanges sur les résultats de l'étude, les participants ont mentionné l'existence des comités de vigilance dans l'ensemble des villages enquêtés. Ces mécanismes d'alerte sont fonctionnels. Une seule contrainte a été soulevée à Aderbisannet. Elle est relative au manque de couverture de réseau téléphonique qui empêche le partage régulier d'information entre les comités de vigilance et les FDS.

Indicateur 4.12 : Nombre de réunions de coordination pour la consolidation de la paix et la sécurité organisées entre les FDS et les communautés

Le niveau de référence de cet indicateur n'a pas été recueilli pendant l'étude. Cependant selon le Maire d'Aderbisannet, des caravanes des sensibilisations regroupant les communes et les FDS ont été organisées en 2016 et en 2017 afin de sensibiliser les populations sur les missions de FDS et les appeler à collaborer avec les FDS. Par ailleurs à Bankilaré, 5 réunions de coordinations ont été organisées en 2016 contre 3 seulement en 2017.

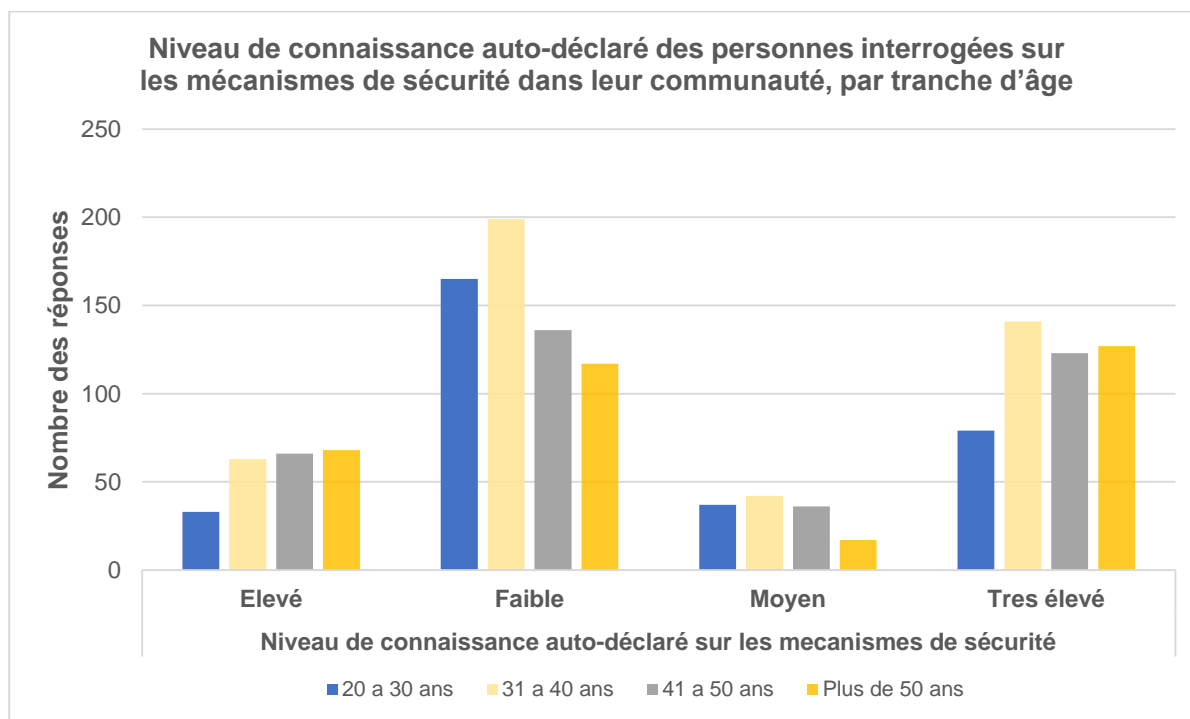
Constats

Par rapport à la sécurité et la stabilité dans les zones ciblées par l'étude, les personnes interrogées disent faire confiance et collaborer avec les forces de l'ordre. Ces personnes déclarent aussi avoir des sentiments élevés vis-à-vis des FDS. De plus, il semble que des activités sportives et culturelles soient organisées dans certaines communes notamment à Tchintabaraden pour créer plus de confiance entre les parties prenantes à la sécurité dans les villages et communes visitées pendant l'étude.

Les données recueillies permettent de faire d'autres constats sur la gestion des questions de sécurité dans les communautés de la zone cible. En ce qui concerne le niveau de connaissance sur les mécanismes de sécurité dans leur communauté, par exemple, 32,43% des personnes interrogées pour l'enquête ménage affirment avoir un niveau de connaissance très élevé des mécanismes de sécurité dans leur communauté. Par contre, 24,98% disent avoir un niveau élevé ou moyen et 42,58% le qualifie de « faible. » Ces données sont pertinentes parce qu'un

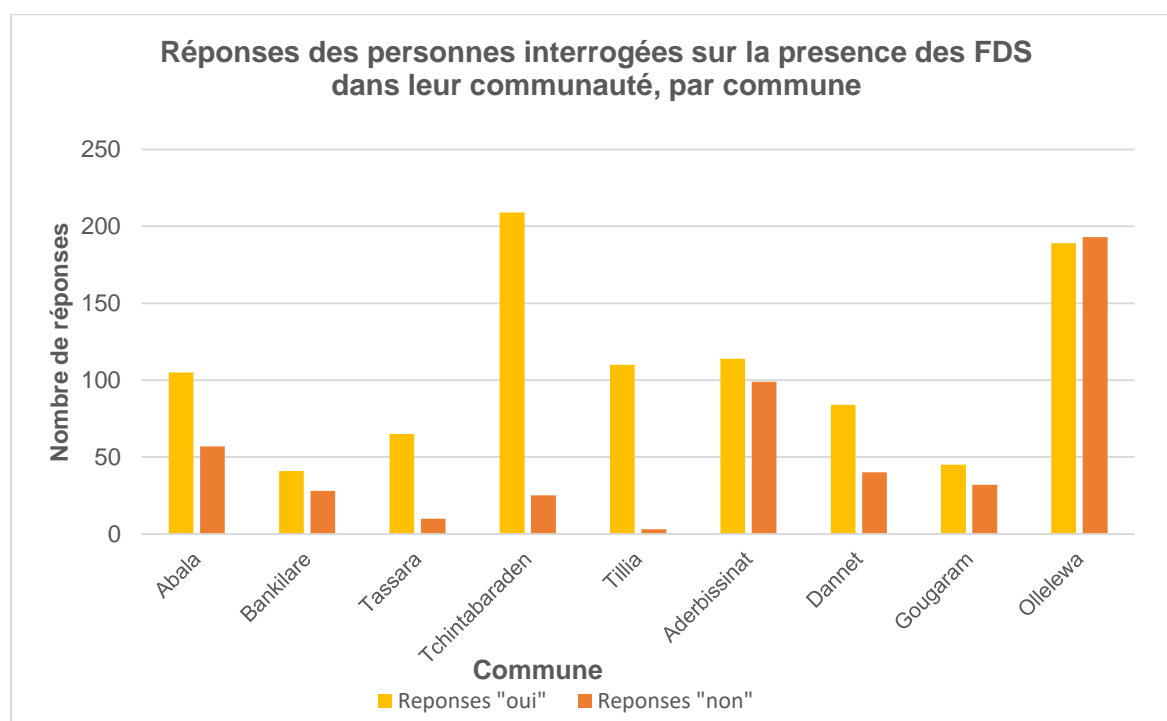
niveau faible de connaissance des mécanismes de sécurité peut être le résultat d'un niveau faible d'intérêt et donc de participation à la sécurité de leurs communes. Cette information est encore plus importante à connaître parce que les communes visitées pour cette étude se trouvent dans des « zones à risque. » Des analyses approfondies révèlent que, communautés et sexe du répondant confondus, 59,27% des personnes âgées de plus de 50 ans ont jugé leur niveau de connaissance des mécanismes de sécurité dans leur communauté comme élevé ou très élevé. Par contre, seulement 35,67% des personnes âgées de 20 à 30 ans ont fait de même. D'ailleurs, la majorité des personnes interrogées âgées de moins de 40 ans ont déclaré que leur niveau de connaissance de ces mécanismes de sécurité est faible (graphique 11). La différence de résultats entre ces tranches d'âge est sans doute liée au fait que les jeunes ne soient effectivement pas impliqués dans les processus de prises de décisions dans leur communauté, en particulier les décisions par rapport à la sécurité et le maintien de l'ordre et de la paix. Cette faible d'implication peut alors engendrer un manque de connaissance de ceux-ci et peut-être même un manque d'intérêt dans les mécanismes de sécurité. Dans ce cas, les résultats ci-dessus corroborent aussi les observations partagées au préalable sur les conséquences du manque d'inclusivité et de diversité parmi les membres des mécanismes de sécurité dans les communes que nous avons visitées. Ces observations nous incitent à suggérer des réformes immédiates.

Graphique 11 : Niveau de connaissance auto-déclaré des personnes interrogées sur les mécanismes de sécurité dans leur communauté, par tranche d'âge



Des constats intéressants peuvent aussi être faits sur la présence des FDS dans les communautés. Premièrement, les enquêteurs ont découvert que seulement 66,39% des répondants au questionnaire savent que les FDS sont présentes dans leur région. Comme cela est illustré dans le graphique qui suit, tandis que la majorité des personnes interrogées dans les communes de Tchintabaraden et Tillia est consciente de la présence des FDS, ceci n'est le cas dans la commune d'Ollelewa ou les réponses « oui » sont presque aussi nombreuses que les réponses « non. » Il serait bon de savoir pourquoi cela est le cas car il est important que les populations soient conscientes de la présence des forces de l'ordre parmi eux pour collaborer avec elles et contribuer au maintien de la sécurité dans leur communauté.

Graphique 12 : Réponses des personnes interrogées sur la présence des FDS dans leur communauté, par communes



La majorité (66,87%) des personnes interrogées ne pense pas qu'elles sont responsables de la sécurité des personnes et des biens dans leur communauté. Elles sont aussi nombreuses à penser que ce n'est pas non plus le rôle de la communauté. Qui plus est, seulement 38,30% pensent que c'est aux FDS de garantir leur sécurité. Les données les plus surprenantes sont celles récoltées dans les communes des régions de Tillabéri, Tahoua et Zinder. Dans la région de Zinder, les participants à l'enquête dans la commune d'Ollelewa disent à majorité que les FDS ne sont pas responsables de garantir la sécurité des personnes et des biens dans leur communauté. De même, seulement 26,09% des personnes interrogées à Bankilaré dans la

région de Tillabéri et 31,62% à Tchintabaraden dans la région de Tahoua pensent que les FDS doivent garantir la sécurité dans leur communauté.

En ce qui concerne leur perception de la confiance et volonté des FDS à les protéger ainsi que leurs biens et leur communauté, 64,67% des personnes interrogées ont déclaré avoir totalement confiance et 11,46% ont partiellement confiance. De plus, 63,84% des personnes ont un niveau élevé de confiance en la capacité des FDS à assurer leur sécurité. Ces données sont importantes car un niveau élevé de confiance envers les FDS peut suggérer que les FDS sont bienvenus dans les communautés où elles sont déployées et par conséquent mieux placées pour mener à bien leur mission de protection. Par contre, 22,71% ont révélé que leur niveau de confiance est bas. Bien que nous n'ayons pas les détails sur leurs raisons, nous pensons que ce dernier groupe de personnes est à cibler dans les prochaines activités prévues pour promouvoir la collaboration et de bonnes relations entre les FDS et la population.

Enfin, de l'avis des personnes qui ont répondu à l'enquête ménage ainsi que les participants aux groupes de discussion et aux entretiens, les FDS et les populations collaborent effectivement pour assurer la sécurité dans leurs communautés. Sur les 1449 personnes enquêtées pour cette étude, près d'une sur deux (49% pour être exacte) dit collaborer avec les FDS contre 17% qui disent ne pas collaborer avec elles. Ces données prennent plus d'ampleur lorsqu'on cherche à savoir quelle perception ces personnes ont de leur collaboration avec les FDS. Parmi elles, 82,89% estiment que leur collaboration avec les FDS est très bonne tandis que 13,58% disent qu'elle est bonne et 2,26% la qualifient d'assez bonne. D'après le représentant des services des déconcentrés de l'état dans la commune d'Abala : « *Les rapports entre les [FDS] et la population est très bonne. La population se sent rassurée et sécurisée par la présence des FDS dans les communautés.* » Une femme qui a participé aux discussions dans le village d'Intirza dans la commune d'Aderbissinat partage cet avis : « *Nous entretenons une très bonne relation avec les [FDS] dans notre communauté. Depuis les attaques terroristes, nous avons compris l'importance d'être uni avec les militaires, les gendarmes. Ils ont montré leur amour pour le pays, ils se font pour tuer pour nous assurer la paix. C'est très courageux de leur part. Notre devoir est de les apporter le soutien dont ils ont besoin. Je pense qu'en restant très unis, cela facilite leur travail...* ».

Ces citations sont claires : les relations sont bonnes et saines entre les FDS et les populations des communautés qui ont été visitées au cours de l'enquête. Partout les forces de l'ordre semblent jouir d'une grande popularité auprès des populations. Le point d'orgue est sans doute le fait que les jeunes ont une bonne perception de leur collaboration avec les FDS. En effet, il est assez rare que les jeunes et les forces de l'ordre fassent bon ménage car les deuxièmes sont souvent vues par les premiers comme la force du pouvoir oppressant la population dans des

pays du même contexte que le Niger. Dans le cas présent, les efforts de l'armée, la police et la gendarmerie nigérienne pour combattre les attaques djihadistes et/ou terroristes semblent avoir apaisé les tensions entre elles et leurs jeunes compatriotes. Il est même fort possible que ces tensions se soient transformées en admiration et respect pour ceux qui « sacrifient leurs vies pour que les autres vivent. »

III. Conclusion et recommandations

Conclusion

En général les résultats de l'étude révèlent que les évaluations de la mise en œuvre du Plan de priorités et des projets y afférents permettront d'obtenir une meilleure situation de référence que celle qui est présentée ci-dessus. Cela dit, les données collectées ont donné lieu à certaines découvertes notamment vis-à-vis du profilage des populations dans les communes ciblées par l'étude ainsi que la situation socio-économique et politique des jeunes et des femmes dans les communes visitées pendant l'enquête. L'étude a notamment montré qu'un grand nombre de personnes interrogées est réticent à parler des problèmes sécuritaires et de la radicalisation par les groupes islamiques au sein de leur communauté. Par contre, il semble exister de très bonnes et saines relations entre les FDS et les populations des communautés que nous avons visitées au cours de cette enquête. Cela est donc prometteur par rapport à la sécurisation et la stabilité des « zones à risque » pour la consolidation de la paix au Niger.

Recommandations

Au vu de la conclusion présentée ci-dessus, et puisque l'un des objectifs de l'étude est d'établir un Système de Suivi Communautaire qui permettra de continuer la récolte d'informations pertinentes au Plan de priorités pour la consolidation de la paix au Niger, les recommandations suivantes sont faites pour faciliter la mise en place du dit système et des prochaines enquêtes de perception.

Par rapport aux enquêtes de perception à faire

- *Mener des sondages (questionnaires) et des entretiens avec les personnes clés pour la collecte de données.* Les enquêteurs interrogés lors de la rédaction de ce rapport ont parlé des difficultés qu'ils ont rencontrées pour organiser des groupes de discussions en citant diverses raisons y compris le contexte de l'étude et le caractère nomade des populations de la zone d'intervention. Par contre, le taux et la qualité de réponses reçues à travers les deux autres méthodes de recherche sont à noter. En effet, quasiment toutes les données présentées dans ce rapport ont été récoltées pendant l'enquête ménage et les entretiens avec les personnes clés.
- *Tenir compte du contexte de l'étude dans le développement de la méthodologie et du plan de l'étude.* Etant donné les nombreuses contraintes de l'étude présente, il serait judicieux de modifier la méthodologie et le plan de cette étude pour effectuer des enquêtes de

perception plus efficaces dans le futur. Il est notamment important de tenir compte du caractère nomade des populations, des difficultés à traduire en langue locale des termes techniques et/ou clés, le temps à accorder à l'enquête, les contraintes de sécurité ainsi que la situation socio-économique et le niveau d'éducation des personnes ciblées par l'étude.

Par rapport à la mise en place du Système de Suivi Communautaire

- *Créer des « Comités de Suivi. »* Présents dans chacun des villages cibles du projet, les Comités de Suivi (CDS) devront chacun être composés de quatre membres qui organisent la collecte des données pertinentes au suivi de la mise en œuvre du PPCP et des quatre projets qui y sont liés. L'idéal serait que la composition du groupe prenne en compte les aspects genre et âge de la communauté dans lequel le groupe est formé. Si possible, donc, chaque CDS devrait inclure trois hommes et une femme y compris une personne âgée de moins de 25 ans. Après avoir choisi un nom pour le Comité, chaque membre du CDS assumera un des rôles suivant : Président, Secrétaire Général (SG), ou Enquêteur. Il est prévu d'avoir deux Enquêteurs qui travaillent en équipe dans chaque CDS. Parmi tous les membres du CDS, le SG doit avoir le meilleur niveau d'instruction. Aussi, il est recommandé que le Président serve de porte-parole et représentant du groupe au niveau communautaire et dans les échanges avec le Point Focal Communautaire (voir ci-dessous) et les VNU. Le SG pourra planifier et superviser la collecte d'informations nécessaires au bon suivi des projets, y compris la collecte de données pour les prochaines enquêtes de perception en collaboration avec les Enquêteurs. Le SG organisera aussi les assemblées villageoises. Il serait judicieux que les membres des CDS soient des volontaires de tous âges sélectionnés parmi les populations de la zone cible de ce projet. Le but, en faisant appel à des volontaires issus même des communautés d'intervention, est d'encourager la participation et de responsabiliser les membres de ces communautés qui ont un minimum acceptable en termes de niveau d'instruction (généralement le niveau de brevet) et qui peuvent donc contribuer aux efforts pour consolider la paix au Niger.
- *Former des « Points Focaux Communautaires. »* Comme les membres des CDS, les Points Focaux Communautaires seront des volontaires sélectionnés parmi les populations de la zone cible de ce projet. Le Système de Suivi que nous proposons d'installer prévoit qu'une personne assume le rôle de Point Focal Communautaire dans chacune des neuf communes ciblées par le Plan de priorités. Il est envisagé d'attribuer à ces neuf Points Focaux Communautaires différentes fonctions y compris les suivantes :
 - Distribuer les téléphones portables à utiliser pour collecter les données au début de la période de collecte,

- Maintenir une relation étroite avec les CDS des villages qui font partie de la commune dans laquelle il/elle vit afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de besoin et pour appuyer la collecte de données pendant les Enquêtes Ménages si besoin et si possible
 - Vérifier les données, s'assurer qu'elles sont collectées de façon objective et lisible
 - Participer à l'organisation et le déroulement des assemblées villageoises pendant lesquelles les données récoltées seront vérifiées
 - Transférer les données au Point Focal VNU de la communauté dans laquelle il/elle vit grâce aux téléphones Android dote de logiciel SMS front line ou utiliser le WhatsApp ou à travers des SMS ordinaires et même les appels téléphoniques.
 - Maintenir une relation étroite avec le Point Focal VNU de la communauté dans laquelle il/elle vit afin de faciliter le transfert de données après les assemblées villageoises
- *Faire appel aux VNU.* Dans chacune des communes de l'étude, le SNU a placé au moins un VNU qui, pour les besoins du Système de Suivi Communautaire, devrait assumer le rôle de Point Focal VNU. Il est ainsi proposé de lui attribuer les fonctions suivantes :
 - Maintenir une relation étroite particulièrement avec le Point Focal Communautaire afin de faciliter le transfert de données entre les phases de collecte et d'analyse des données
 - S'assurer que les données sont bien collectées de façon objective et lisible – travailler sur ceci avec le Point Focal Communautaire
 - Faire une première analyse des informations récoltées
- *Créer un système qui comprend certains acteurs principaux.* Il est enfin proposé de développer un système avec les acteurs principaux suivants : 272 membres des Comités de Suivi, neuf Point Focaux Communautaires, neuf VNU, les membres des Conseil Municipaux, les représentants des agences des Nations Unies bénéficiaires de projets du Plan de priorités (FAO, OIM, PNUD, UNHCR, UNICEF, UNFPA), le Secrétariat PBF. Le rôle de ces acteurs est de contribuer à la mise en place d'un processus efficace et efficient à travers une collecte de données bien structurée et l'offre d'un appui technique, financier et/ou administratif.

Liste des annexes

Annexe 1 : Terme de Références de l'Étude

Annexe 2 : Villages Visités pendant l'Étude

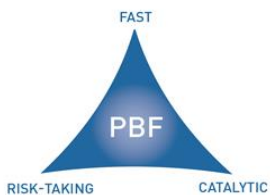
Annexe 3 : Questionnaire de l'Enquête Ménage

Annexe 4 : Guide pour les Entretiens avec les Informateurs Clés

Annexe 5 : Guide pour les Discussions en Groupe

Termes de Références de l'Étude

Section 3 : Termes de Référence (TOR)⁴



TERMES DE RÉFÉRENCES POUR L'ÉTUDE SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION DE RÉFÉRENCE ET LE SUIVI COMMUNAUTAIRE DU PLAN DE PRIORITES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU NIGER

Mai 2016

⁴ Le présent document est un guide destiné aux services demandeurs afin de leur aider à rédiger les TOR de la RFP en faisant des suggestions quant à leur contenu. Le présent document ne doit pas être communiqué aux soumissionnaires dans son état actuel. Les TOR qui seront rédigés par le service demandeur sont ceux qui devront être annexés à la présente partie de la RFP.

Contexte et Justification

Le Gouvernement du Niger avec l'appui du SNU, a soumis une demande d'éligibilité au PBF en Septembre 2013, afin d'accéder au Fonds de Relèvement et de Consolidation de la Paix. Cette demande a reçu l'approbation du secrétaire général des Nations Unies et un financement a été obtenu. Le préalable au financement de la requête du Gouvernement était la réalisation du Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix suite à une analyse des facteurs de conflits. Ce Plan a été approuvé au mois d'aout 2015 pour un montant total de \$10 million pour la période 2015-2018. Le Plan comprend trois domaines stratégiques ayant chacun deux résultats :

1-Autonomisation et implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques :

- L'insertion socio-économique des jeunes (masculins et féminins) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence est renforcée et les risques de radicalisation des jeunes ciblés ont diminués ;
- L'implication et la représentation des jeunes (masculins et féminins) à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national afin de fournir aux jeunes des mécanismes démocratiques de participation.

2-Prévention et gestion des conflits et gouvernance inclusive :

- Les communautés ont accès à des mécanismes de prévention et résolution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparents et un contrôle accru sur la répartition des dépenses publiques liées aux revenus de l'industrie extractive ;
- Les acteurs politiques opèrent dans un cadre de dialogue constructif et inclusif autour du processus électoral et la population notamment les femmes participent de façon informée et paisible aux élections.

3-Renforcement de la stabilité et de la sécurité des zones frontalières :

- La confiance et la coopération entre les différentes forces de sécurité (nigériennes et étrangères) entre la population et les force de sécurités ont améliorées pour assurer une grande stabilité ;
- Les capacités des communautés dans les zones frontalières sont améliorées pour contribuer à leur propre sécurité.

Le Plan est un document stratégique, basé sur une analyse de facteurs de conflits et d'instabilité, est le résultat de nombreuses discussions entre toutes les parties prenantes, le Gouvernement du Niger, les agences du Système des Nations Unies et la société civile. Il a été approuvé par un Comité de Pilotage au Niger (présidé par le président de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix et le Coordinateur Résident des Nations Unies au Niger) et par le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix des Nations Unies à New York, qui gère le Fonds pour la Consolidation de la Paix.

Un cadre de résultats pour le Plan a également été élaboré et approuvé et figure dans le document du Plan Prioritaire. Ce cadre de résultats présente la base stratégique pour l'élaboration de projets individuels pour la mise en œuvre du Plan Prioritaire. Cinq projets du Plan ont été élaborés et sont mis en œuvre par les agences du système des Nations Unies en partenariat avec le Gouvernement

du Niger et les Organisations de la Société Civile. Il est attendu que les projets démarreront en avril 2016 et vont être mis en œuvre dans 15 communes au Niger.

Le cadre de résultat du Plan Prioritaire sera revu et ajusté, une fois les documents de projets finalisés, pour assurer une cohérence, complémentarité et rationalisation. L'approche préconisée dans les communes est fondée sur le principe d'une synergie programmatique pour la mise en œuvre de projets cohérents pour améliorer la consolidation de la paix dans les communautés du plan prioritaire. En plus, la situation de référence du Plan et des projets devra être établie, aussi bien que les cibles, et aussi des mécanismes effectifs pour un suivi continu de la mise en place des projets et des résultats de consolidation de la paix du Plan des priorités, y compris un système de suivi communautaire intégrant les Volontaires des Nations Unies recrutés par les agences.

La raison d'être et la vision pour la mise en place de ce système de suivi indépendant et communautaire du Plan est surtout :

- De permettre au Comité de Pilotage (qui supervise les projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix au Niger), au Gouvernement, aux Nations Unies et aux Partenaires afin de mieux comprendre les questions clés au niveau communautaire par rapport aux objectifs du Plan Prioritaire et de suivre les progrès ou identifier les blocs et les défis ;
- De renforcer la redevabilité du Gouvernement, des autorités locales et des partenaires de mise en œuvre vis-à-vis des communautés, pour les résultats du Plan et des projets, et de renforcer le dialogue démocratique entre les communes et les autorités à travers ce suivi.

Avant de mettre en place un suivi indépendant et communautaire du Plan Prioritaire, une situation de référence doit être établie pour un échantillon de quinze(15) communes parmi lesquelles douze (12) auront des activités de projets ciblées et un échantillon de trois(3) communes similaires mais non-ciblées dans lesquelles le consultant choisira des groupes témoins afin de permettre une comparaison des résultats obtenus à la fin du projet entre les communes couvertes et non couvertes, pour permettre la planification des cibles des projets et du Plan des priorités, pour aider à la mise en œuvre, et permettre le suivi et l'évaluation des progrès. Ces données de base serviront également à la mise en place d'un système de suivi et évaluation participatif permettant de documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre du programme, mais aussi pour assurer une meilleure cohérence entre les projets différents travaillant sur les objectifs similaires ou avec les bénéficiaires similaires.

Objectifs du travail :

Les présents Termes de références visent à recruter une institution spécialisée en recherche et enquêtes (y compris: conception des outils de suivi sensibles au conflit et aux questions du genre, collecte de données au niveau communautaire, analyses), ayant une expérience dans le domaine de consolidation de la paix et ayant des liens dans les régions où les projets du Plan Prioritaire seront mis en œuvre (une présence ou les partenariats existants avec la société civile locale avec la capacité d'établir rapidement des équipes d'enquêteurs). L'institution doit être basée et enregistrée au Niger. Elle aura pour objectif de (i) réaliser l'étude de la situation de référence du Plan de priorités pour la consolidation de la paix (sur une sélection des indicateurs appropriés des projets), (ii) de mettre en place les mécanismes de suivi communautaire pour le Plan et les projets (iii) de réaliser le profilage socio-économique et professionnel des jeunes susceptibles de bénéficier des appuis des projets et (iv) de réaliser une collecte et une analyse périodiques des données et des progrès du soutien du Fonds pour la Consolidation de la Paix au Niger pour les mêmes indicateurs que pour les bases de référence. Tout ce travail doit se faire en conjonction avec les projets qui mettent en œuvre le Plan des priorités et les agences de mise en œuvre (ONU, ONGs et Gouvernement) pour assurer une approche cohérente et synergétique, pour éviter la prolifération de mécanismes de suivi et d'enquêtes de perception et pour clarifier les responsabilités de suivi entre les projets individuels et le travail compris dans ces TDRs.

Tâches spécifiques :

La présente étude aura la tâche de collecter et analyser les données pertinentes dans le but de :

1. Affiner et rationaliser le cadre des résultats du Plan des priorités et des projets individuels s'y afférant et le Plan de suivi/évaluation Ce travail servira à s'assurer que les indicateurs sont clairs, mesurables, et complémentaires/cohérents et pour permettre de clarifier qui aura la responsabilité sur la collecte et analyse des données pour chacun des indicateurs – soit l'agence de mise en œuvre, soit la structure qui mène la présente étude, en tenant compte du type d'indicateur et de la nécessité d'éviter la duplication des sondages des perceptions et de renforcer les synergies entre les projets (les indicateurs de perceptions seront en général la responsabilité de la structure sous ce contrat.)
2. Faire une cartographie des mécanismes existants de collecte de données par rapport aux indicateurs du Plan des priorités pour clarifier les sources potentielles des informations pour les indicateurs différents, éviter les duplications et profiter des exemples novateurs pour la future collecte des données ;
3. Faire le profilage et le ciblage des jeunes susceptibles de bénéficier des appuis du projet dans les communes ;
4. Faire la collecte des données pour dresser la situation de référence du cadre des résultats du plan prioritaire et des projets y afférents, une fois la synchronisation/ rationalisation de cadres

des résultats faite. Pour avoir des données comparatives, la situation de référence doit se faire sur un échantillon des communes touchées par les projets et des communes similaires mais non touchées par les projets (échantillons à être proposés par l'organisation sur la base d'une méthodologie). Comme prévu dans le cadre de résultats, le travail sur la situation de référence couvrira les indicateurs des domaines différents liés à la consolidation de la paix et prévention des conflits, tels que :

- a. L'insertion socio-économique des jeunes ;
 - b. L'accès aux opportunités de formations formelles et informelles pour les jeunes et les femmes ;
 - c. L'accès et la participation des jeunes et des femmes aux instances de prises des décisions ;
 - d. Les conflits liés aux ressources naturelles ;
 - e. Les conflits liés aux jeunes dans les communautés ;
 - f. Les facteurs de risque auxquels les communautés sont confrontées ainsi que les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ;
 - g. Les incidents sécuritaires dans les communautés ;
 - h. Les mécanismes de sécurité communautaires existants dans les communautés.
5. Proposer un mécanisme de suivi participatif au niveau communautaire, afin de permettre un processus continu de collecte de données, issu directement des communautés ciblées, pendant la durée de mise en œuvre du Plan des priorités et des projets avec la collaboration des VNU qui seront placés dans les communes ;
 6. Proposer et mettre en œuvre un mécanisme et une méthodologie de suivi indépendant régulier des indicateurs du Plan pour compléter le suivi communautaire et collecter les données sur les progrès de mise en œuvre.
 7. Préparer un rapport d'analyse des données collectées par le mécanisme communautaire et le suivi indépendant direct. Ce rapport d'indicateur sera soumis à la fin des 6 mois de la prestation, pour renseigner les rapports afin de fournir les éléments d'information nécessaires aux agences et au Comité de Pilotage sur les progrès du Plan et des projets, (Toutes les analyses doivent être désagrégées par sexe et, ou possible, par tranche d'âge ;

Résultats Attendus :

1. Un rapport sur la situation de référence du Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix et certains indicateurs des projets suite à la synchronisation/ rationalisation des cadres de résultat du Plan Prioritaire et des projets ;
2. La cartographie des mécanismes existants du suivi communautaire et la mise en place d'un système communautaire participatif de suivi et évaluation de la mise en œuvre des projets du plan prioritaire dans les communes ;
3. L'inventaire des structures communautaires existantes de consolidation de la paix dans les communes cibles avec leur mode de fonctionnement, forces et faiblesses ainsi qu'une

- proposition de solutions de redynamisation ;
4. Le développement d'une méthodologie de collecte de données qualitatives et quantitatives dans les communes cibles ;
 5. Un rapport sur le profilage socio-économique des jeunes sélectionnés pouvant bénéficier des appuis des projets notamment dans les domaines porteurs d'emploi ;
 6. A la fin des six mois, un rapport des progrès des indicateurs et, plus généralement, de mise en œuvre du Plan Prioritaire, sur la base des informations issues des communautés à travers le système communautaire de suivi et sur la base des informations additionnelles obtenue par l'organisation, y compris à travers les visites du terrain et ou d'autres moyens.
 7. Le premier rapport finalisé sera dû au mois de septembre 2016 (les dates pour le rapport draft seront déterminées conjointement) et, si le contrat est renouvelé.

a) Produits/livrables :

| Produits attendus | Calendrier | Responsable |
|---|-------------------|--------------------|
| Note de cadrage et méthodologique | Juin 2016 | Consultants |
| Rapport sur le profilage/ciblage | Juillet 2016 | Consultants |
| Rapport provisoire de l'étude sur la situation de référence | Août 2016 | Consultants |
| Rapport final de l'étude sur la situation de référence | Septembre 2016 | Consultants |
| Méthodologie de l'enquête de perception | Octobre 2016 | |
| Rapports préliminaires de l'enquête de perception et le dispositif de suivi-communautaire | Octobre 2016 | Consultants |
| Rapport préliminaire de l'enquête de perception | Novembre 2016 | Consultants |
| Rapport final du dispositif de suivi communautaire | Décembre 2016 | Consultants |

b) Profil de l'institution

Avoir au moins deux (02) ans d'expériences dans domaine des études de référence, suivi/évaluation, enquêtes socio-économiques et disposé du personnel clé spécialisé qui sera composé de :

Team leader Expert en S&E / coordinateur sera:

- Responsable pour la coordination globale et l'assurance qualité de toutes les activités de suivi et évaluation mentionnées dans ce TdR ;
- Entrepren les contrôles du travail de l'équipe sur le terrain et résout des problèmes potentiels ;
- Assure la gestion administrative et financière des activités de l'organisation dans le cadre du contrat, la planification des activités, la production des rapports de suivi des projets ;
- Avec l'expert statisticien/sondage, développe la méthodologie du travail et plus spécifiquement le plan de collecte de données de suivi des indicateurs du cadre de résultats et des sondages de perception, y compris la stratégie d'échantillonnage dans les communes

visées et pas visées et aussi la phase pilote de test des sondages sur le terrain, et aussi le suivi communautaire ;

- Assure que les informations recueillies par les enquêteurs de suivi et des sondages soient analysées et transmises dans un rapport clair à temps au secrétariat technique PBF, y compris l'alerte précoce sur les défis ou les problèmes et des recommandations pour des ajustements si nécessaire ;

Statisticien / Echantillonneur sera :

- Responsable pour tous les aspects de planification, conception, mise en place et analyses des sondages de perception et d'autres enquêtes planifiées par le plan de suivi et évaluation dans les communes identifiées et de la mise en place du suivi communautaire ;
- Calcule le sondage pour l'enquête de perception pour les communes d'intervention et les communes non visées, y compris calcul des poids et tabulation des erreurs d'échantillonnage après chaque sondage ;
- Analyse les données collectées sur les indicateurs des résultats globaux et des projets/programmes pour identifier le progrès, les défis, et rédige les rapports.

Qualifications :

Profil du S&E Team leader / coordinateur (1)

- EXPERIENCE : Minimum cinq (5) années d'expérience en suivi et évaluation et des recherches/enquêtes au niveau communautaires requis démontré à travers le CV ;
- Bonne compréhension des dynamiques de fragilité et de consolidation de la paix et minimum 5 années d'expérience en gestion de projets ou S&E dans le contexte consolidation de la paix / fragilité démontré à travers le CV ;
- Expérience en gestion d'équipe sur le terrain et rédaction des rapports d'analyse.
- FORMATION : Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Licence ou Master), de préférence en sciences sociales, statistiques, démographie, sciences politiques, droit, relations internationales, administration publique, gestion des entreprises, ou sciences économiques.
- Une connaissance approfondie des méthodologies quantitatives et qualitatives pour mieux identifier les progrès dans la consolidation de la paix, avoir réalisé au moins deux (02) études méthodologiques basées sur l'analyse quantitative et qualitative.

Profil du Statisticien / Echantillonneur (1) : expert en conception et analyses des enquêtes, y inclus sondage de perception

- EXPERIENCE : Minimum trois (3) années d'expérience en planification d'échantillonnage et en planification et mise en œuvre des enquêtes et analyse de données.

- Expérience en gestion d'équipe sur le terrain et rédaction des rapports d'analyse.
- FORMATION : Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Licence ou Master), en sciences sociales, statistiques, démographie, épidémiologie.
- Une connaissance approfondie des méthodologies quantitatives. Forte expertise en techniques d'échantillonnage et en planification d'enquêtes. Avoir réalisé au moins deux (02) enquêtes démographiques ou de recensement.
- Une bonne connaissance des logiciels standards (Word, Excel, SPSS, CSPro).

Zones du Plan Prioritaire

Les communes d'intervention du Plan prioritaire sont :

| Communes | Région |
|--------------------------------|-----------|
| Niamey 5 | Niamey |
| Bankilaré, Inates, Abala | Tillabéry |
| Tilia, Tchintabaraden, Tassara | Tahoua |
| Dannet, Aderbissinat, Gougaram | Agadez |
| Bermo, Gadabedji | Maradi |
| Tarka, Ollelewa, Zinder2 | Zinder |

Dix communes ont été ciblées par les projets pour des activités dans le cadre du plan il s'agit des communes de : Bankilaré, Abala, Inates (Tillabéry), Tilia, Tchintabaraden, Tassara (Tahoua) Dannet, Gougaram et Aderbissinat (Agadez) et Ollelewa et Zinder 2 (Zinder) Niamey 5 (Niamey) et trois autres communes rurales ne bénéficieront pas de projets Tarka (Zinder) Bermo et Gadabedji (Maradi).

Arrangement institutionnel

a) Supervision :

Le suivi technique et le contrôle de qualité sera assuré par l'expert international suivi-évaluation du secrétariat technique PBF. Le Groupe Technique Suivi-évaluation des Nations Unies sera consulté à différentes étapes. La validation des résultats de la situation de référence sera considérée comme une opportunité de dialogue avec les communautés et les différentes catégories d'acteurs pour une planification participative des réponses à apporter aux différents goulots d'étranglement et barrières identifiés. Ce dialogue avec les communautés servira de base à la mise en place d'un mécanisme participatif de suivi du Plan Prioritaire.

b) Durée du contrat : Le contrat sera initialement proposé pour une durée de 06 mois, ce qui permettra la préparation de la situation de référence, la mise en œuvre du système de suivi communautaire et une enquête de perception des bénéficiaires, avec les rapports qui suivent.

La prolongation du contrat est possible si financement disponible et se fera sur la base de la performance de l'organisation, de la mise en œuvre des projets et de la disponibilité de financements. Au moment de la prolongation, les parties pourront aussi s'accorder sur les changements des composantes du travail ou leur fréquence, si nécessaire.

c) Rapportage: La fréquence des rapports d'activités sera discutée avec le prestataire lors de la réunion de cadrage, si nécessaire (probablement tous les 3 mois).

Les soumissions de propositions doivent inclure :

- a) Une première sous enveloppe contenant les pièces administratives et les états financiers exigés au point C.15.1 de la fiche technique
- b) Une 2^{ème} sous enveloppe contenant la proposition technique dont la composition est ci-dessous décrite
- c) Une 3^{ème} sous enveloppe contenant la proposition financière dont la composition est décrite ci-dessous et détaillée dans la section 7 « formulaire de la soumission financière »

Les trois sous enveloppes doivent comporter le nom et l'adresse de l'institution et doivent être insérées dans une grande enveloppe conformément au point « dépôt des soumission » ci-dessous :

Proposition technique incluant :

- Les pièces administratives et états financiers) Un certificat d'immatriculation de l'Institution et statuts (si applicable, le Registre de Commerce, l'ARF datant de moins de 03 mois, et les bilans certifiés des deux dernières années les plus récentes ;
- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche et de l'organisation de la mission envisagée ;
- Un plan de travail détaillé assorti d'un chronogramme ;
- Une description détaillée de l'institution avec la liste des contrats similaires, (année, bailleur, montant) avoir réalisé au moins un contrat (01) similaire,
- Une description de la composition de l'équipe et leur qualification et CVs ;
- CVs du personnel clé incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires - Au moins

3 références.

Proposition financière

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire.

L'offre financière forfaitaire doit être éclatée pour faire ressortir les montants affectés aux honoraires du personnel clé, aux déplacements sur les terrains, aux enquêtes etc.....

Conditions de paiement

En contrepartie des prestations de services jugées satisfaisantes, la structure retenue percevra les honoraires ainsi répartis :

- 20% à la production de la note méthodologique et de cadrage ;
- 50% à mi-parcours dans l'atteinte des résultats sur le terrain et vérification par les équipes du PNUD
- 30% après le dépôt et la validation du rapport final des activités. Si les objectifs assignés dans le cadre de la sélection ne sont pas atteints, le PNUD se réserve le droit de retenir ce montant jusqu'à la réalisation effective des résultats.

Dépôt des soumissions

Les soumissions doivent être présentées en français et sous pli fermé portant la mention « **ÉTUDE SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION DE RÉFÉRENCE ET LE SUIVI COMMUNAUTAIRE DU PLAN DE PRIORITES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU NIGER** » et être déposées au plus tard le lundi 23 mai 2016 à 12 heures, heures de Niamey GMT+1 à l'adresse suivante :

Monsieur le Représentant Résident du PNUD au Niger

428, Avenue du fleuve Niger BP 11207 Niamey- NIGER

Tel 2073 47 00, Fax 2072 36 30

Villages Visités pendant l'Étude

| # | Région | Commune | Village |
|----|-----------|----------------|----------------------------|
| 1 | Tillabéri | Abala | ABOYAK PEUL |
| 2 | Tillabéri | Abala | CHIMBARKAWANE |
| 3 | Tillabéri | Abala | DOGON TABKI (GARIN MAYAKI) |
| 4 | Tillabéri | Abala | IKARFAN I ET II |
| 5 | Tillabéri | Abala | KELTIZEMBET I |
| 6 | Tillabéri | Abala | MANDABA |
| 7 | Tillabéri | Abala | TAKA LAFIA |
| 8 | Tillabéri | Bankilaré | BELSA |
| 9 | Tillabéri | Bankilaré | INHOBOKA |
| 10 | Tillabéri | Bankilaré | INGARI BARRADJE |
| 11 | Tillabéri | Bankilaré | KOUMEK ABOUBA |
| 12 | Tillabéri | Bankilaré | TASSOUBRAT |
| 13 | Tillabéri | Bankilaré | TINDIKI |
| 14 | Tillabéri | Bankilaré | WERZAGANE |
| 15 | Tahoua | Tassara | AOUGUISSISS |
| 16 | Tahoua | Tassara | CHINJAMGAL |
| 17 | Tahoua | Tassara | INTIZINTIZ |
| 18 | Tahoua | Tassara | TARGA |
| 19 | Tahoua | Tassara | TIGUINGUILIT |
| 20 | Tahoua | Tchintabaraden | ABALAK TADISI |
| 21 | Tahoua | Tchintabaraden | AMILAL |
| 22 | Tahoua | Tchintabaraden | BAZAGOR |
| 23 | Tahoua | Tchintabaraden | CHIZ GHENE |
| 24 | Tahoua | Tchintabaraden | IBIRGIDID |
| 25 | Tahoua | Tchintabaraden | INIGUIZAP |
| 26 | Tahoua | Tchintabaraden | INTOUGHIRI |
| 27 | Tahoua | Tchintabaraden | TACHACHITE |
| 28 | Tahoua | Tchintabaraden | TANLIMAME INAGAR |
| 29 | Tahoua | Tchintabaraden | TAOUDAWENE AKARZ RAZ |
| 30 | Tahoua | Tchintabaraden | WANBOUZOU |
| 31 | Tahoua | Tillia | AZAKAZA |
| 32 | Tahoua | Tillia | INAFLEWEN |

| # | Région | Commune | Village |
|----|--------|--------------|-----------------------|
| 33 | Tahoua | Tillia | TABALOLT1 |
| 34 | Tahoua | Tillia | TELEMCES |
| 35 | Agadez | Aderbissinat | ANIALE (ERWA) |
| 36 | Agadez | Aderbissinat | EKILFI |
| 37 | Agadez | Aderbissinat | GARMAGA |
| 38 | Agadez | Aderbissinat | AMEZEDRE |
| 39 | Agadez | Aderbissinat | INTIRZA |
| 40 | Agadez | Aderbissinat | KIRIRIA I |
| 41 | Agadez | Aderbissinat | MOUSSA |
| 42 | Agadez | Aderbissinat | TALHOUSSEYNI |
| 43 | Agadez | Aderbissinat | TCHINBIRAGRENE |
| 44 | Agadez | Aderbissinat | TIKADEWAN (N'KADEWAN) |
| 45 | Agadez | Aderbissinat | ZERGAW I |
| 46 | Agadez | Dannet | FACHAT |
| 47 | Agadez | Dannet | TAMATEDER |
| 48 | Agadez | Dannet | EGATARAK |
| 49 | Agadez | Gougaram | ANEKER TEYINTE |
| 50 | Agadez | Gougaram | IRZA |
| 51 | Agadez | Gougaram | TCHINKAWKANE |
| 52 | Zinder | Ollelewa | AMANKAIRAM |
| 53 | Zinder | Ollelewa | BALARABE |
| 54 | Zinder | Ollelewa | CHAKALOU |
| 55 | Zinder | Ollelewa | DAN LEKO II |
| 56 | Zinder | Ollelewa | DOGON BOUZOU |
| 57 | Zinder | Ollelewa | GARIN ALGO |
| 58 | Zinder | Ollelewa | GUIDAN HIMA |
| 59 | Zinder | Ollelewa | GATSAOURA |
| 60 | Zinder | Ollelewa | GUIDAN ADAMOU |
| 61 | Zinder | Ollelewa | GUIDAN DJIBO |
| 62 | Zinder | Ollelewa | ISSI (ALLEY) |
| 63 | Zinder | Ollelewa | KAZOU GARIN TOUDOU |
| 64 | Zinder | Ollelewa | LALACHI BOUBARAM |
| 65 | Zinder | Ollelewa | MAITANBARKAMI |
| 66 | Zinder | Ollelewa | RAGUE GAYA I ET II |

| # | Région | Commune | Village |
|----|--------|----------|-----------------|
| 67 | Zinder | Ollelewa | TAKI KAYA |
| 68 | Zinder | Ollelewa | YACHI EL HASSAN |

Questionnaire pour l'Enquête Ménage

I. IDENTIFICATION

| | | |
|---|-------------------------------|--|
| I.1 COMMUNE DE : | CODE COMMUNE : / _ / _ / | NOM COMMUNE : _____ |
| I.2 VILLAGE/QUARTIER : | | |
| I.3 NOM ENQUETEUR : | | |
| I.4 DATE DE L'ENQUETE : | _ / _ / ____ | |
| I.6 STATUS DU REpondant : | / _ / | 1= CM ; 2 = EPOUSE CM ; 3=AUTRE |
| I.7 OCCUPATION/PROFESSION DU CHEF DE MENAGE : | / _ / | 1=cultivateur ; 2= ménagère ; 3=commerçant(e) ; 4=élèveur ; 5= artisan ; 6= autre à préciser _____ |
| I.8 NIVEAU D'INSTRUCTION CM | / _ / | 1= aucun ; 2=primaire ; 3=collège ; 4=lycée ; 5=supérieur ; 6= alphabétisé ; 7=coranique |
| I.9 AGE CHEF DE MENAGE : | / _ / _ / | |
| I.10 SEXE DU CHEF DE MENAGE : | / _ / | 1=masculin ; 2=féminin |
| I. 11 TRANCHE D'AGE | / _ / | 1=20-30, 2= 31-40 ; 3= 41-50 ; 4= 50 et plus |
| I.11 STATUS MATRIMONIAL DU CM : | / _ / | 1=marié monogame ; 2 marié polygame ; 3=divorcé ; 4=veuf ; 5=célibataire |
| I.12 TAILLE DU MENAGE : | / _ / _ / | |
| I.13 NUMERO CEL REpondant : | / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / | |

II. COMPOSITION DU MENAGE

| CATEGORIES | SEXE | NOMBRE | NOMBRE DE SCOLARISES |
|---|---------|-----------|----------------------|
| II.1 NOMBRE D'ADULTES DE 25 ANS ET PLUS | HOMMES | / _ / _ / | |
| | FEMMES | / _ / _ / | |
| II.2 NOMBRE DE JEUNES DE 15-24 ANS | FILLES | / _ / _ / | / _ / _ / |
| | GARCONS | / _ / _ / | |
| II.3 ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS | FILLES | / _ / _ / | / _ / _ / |
| | GARCONS | / _ / _ / | |

III. PROJETS

III.1 FAO-HCR

1. Taux de réduction de conflit dans les villages à risque

a. quels sont les types de conflits les plus fréquents dans votre village ?

| Types de conflits | Nombre de fois au cours des 12 derniers mois | Tendance (1= à la hausse ; 2= stable ; 3= à la baisse) |
|--|--|--|
| Conflits agriculteurs/ éleveurs | | |
| Conflits fonciers (champs, jardins...) | | |
| Conflits entre membres de la communauté liés à l'accès et à l'utilisation de l'eau | | |

| | | |
|--|---|---|
| Conflits entre membres de la communauté liés à l'accès et à l'utilisation des aires de pâturage | | |
| Conflits réfugiés et populations hôtes liés à l'accès et à l'utilisation des ressources | | |
| 1.6.1 - Taux de satisfaction des communautés avec l'usage des mécanismes locaux de résolution de conflits | | |
| b. Comment sont résolus les conflits qui surgissent dans votre communauté ? | | |
| c. A votre connaissance, combien de conflits ont pu être résolus au niveau communautaire au cours des 12 derniers mois ? | / / / | |
| d. Comment trouvez la façon dont ces conflits ont été résolus ? | / / | 1= très satisfaisante 2= satisfaisante 3= pas satisfaisante 4= pas d'opinion |
| 1.6.2 - Taux d'inclusivité de ces mécanismes | | |
| e. Qui sont les acteurs qui interviennent dans la résolution des conflits au niveau de la communauté ? | Leader religieux <input type="checkbox"/> Chef de village/ quartier <input type="checkbox"/> COFOB <input type="checkbox"/> Gendarmerie <input type="checkbox"/> Police <input type="checkbox"/> Agents eau et forêt <input type="checkbox"/> Membres de la communauté <input type="checkbox"/> Autres à préciser <input type="checkbox"/> | |
| f. Comment sont-ils choisis ? | | |
| g. Avez-vous déjà participé dans la résolution des conflits ? | / / | 1=oui ; 2=non |
| - Si oui, comment ? | | |
| - Si non pourquoi ? | | |

| 1.3.2 - Nombre de femmes dotées de moyens de transport d'eau | | |
|---|---|--|
| QUESTIONS | REPNSES | |
| h. Y'a t-il des femmes qui disposent de moyens de transport d'eau dans votre ménage ? | / / / | 1=oui ; 2=non |
| - Si oui combien sont-elles ? | / / / | |
| i. Quels sont les moyens de transport d'eau dont elles disposent ? | Charrettes à traction animale <input type="checkbox"/> Dos d'animaux <input type="checkbox"/> Brouette <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) _____ <input type="checkbox"/> | |
| j. Comment les ont elles obtenues ? | Charrettes à traction animale / / Dos d'animaux / / Brouette / / Autres (à préciser) _____ / / | 1= Fonds propres 2= Soutien de la famille 3= ONG 4= Autres (à préciser) |
| 1.3.3 - Distance moyenne d'accès aux points d'eau | | |
| k. D'où provient l'eau que votre ménage utilise pour ses besoins ? | Marigot/mare/oasis <input type="checkbox"/> Puits cimenté <input type="checkbox"/> Puits traditionnel <input type="checkbox"/> | |

| | | |
|--|--|--|
| | Forage <input type="checkbox"/> Borne fontaine <input type="checkbox"/> | |
| l. Combien de temps mettez-vous en moyenne pour vous rendre au point d'eau ? | /_/_/ | 1= moins de 10 mn 2= 10 à 30mn 3= 30mn à 1heure 4= plus d'1 heure |
| 1.3.4 - Taux de réduction d'usage illicite des eaux | | |
| m. Y'a t-il des points d'eau réservés : | Uniquement aux animaux <input type="checkbox"/> Uniquement pour le maraichage <input type="checkbox"/> | |
| n. Est-ce que ces points sont utilisés pour un autre usage ? | /_/_/ | 1=oui, 2=non |
| - si oui lesquels ? | Construction <input type="checkbox"/> Usage domestique <input type="checkbox"/> Vente <input type="checkbox"/> Autres à préciser <input type="checkbox"/> | |
| o. Quelle est la tendance de l'utilisation de ces points d'eau aux usages que vous venez de citer? | /_/_/ | 1= à la hausse 2= stable 3= à la baisse |
| 1.6.3 - Taux de réduction d'usage illicite des aires de pâturage | | |
| p. Y'a t-il des aires de réservées au pâturage dans votre localité ? | /_/_/ | 1=oui, 2=non |
| q. Est-ce que ces aires sont parfois utilisées pour d'autres usages ? | /_/_/ | 1=oui, 2=non |
| - Si oui, lesquels ? | Vente <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Autres à préciser _____ <input type="checkbox"/> | |
| r. Quelle selon vous la tendance de ces pratiques durant les deux dernières années ? | /_/_/ | 1= à la hausse 2= stable 3= à la baisse |

III.2 PNUD-UNHCR

| | | |
|--|---------|-------------------------------|
| Nombre de projets d'intérêts généraux permettant la cohabitation pacifique entre les FDS et les populations | | |
| a. Combien de projets y'a t-il dans votre communauté ? | /_/_/_/ | |
| b. Pouvez-vous les citer ? | | |
| c. Combien interviennent dans la consolidation de la paix ? | /_/_/_/ | |
| Lesquels ? | | |
| d. Quels sont ceux qui impliquent les FDS et la population ? | | |
| e. Est-ce que ces projets mettent en œuvre des activités qui favorisent la cohabitation entre FDS et populations ? | /_/_/ | 1=oui ; 2=non ; 3=ne sait pas |
| Si oui, décrivez brièvement ces activités | | |

| | | |
|---|------|---|
| f. Comment jugez-vous la cohabitation entre les FDS et la population ? | /_/_ | 1=pacifique ; 2=non pacifique ; 3= pas d'opinion |
| g. Y'a t-il des problèmes qui résultent de cette cohabitation ? | /_/_ | 1=oui ; 2=non ; 3= ne sais pas |
| - Si oui, lesquels ? | | |
| % d'augmentation de la perception de bonne collaboration entre FDS et la population | | |
| h. Quelle appréciation faites-vous de la collaboration entre les FDS et la population | /_/_ | 1= très bonne ; 2=bonne ; 3= assez bonne ; 4=mauvaise |
| | | |

III.3 PNUD-UNICEF-OIM

| Nombre de ménages dans les communes cibles qui bénéficient des projets communautaires | | |
|---|------------------------------|-------------------|
| a. Combien de projets y'a t-il dans votre communauté ? | /_/_ | |
| b. Enumérez-les ? | | |
| c. Dans combien de projets les membres de votre ménage participent-ils ? | /_/_ | |
| d. Pouvez-vous expliquer la façon dont les membres de votre ménage participent dans ces projets ? | | |
| Nombre de jeunes filles et garçons à risque ciblé, identifiés et profilés dans les zones ciblées pour favoriser la stabilisation socio-économique au sein des communautés vulnérables et sujettes à la radicalisation | | |
| | Nombre exerçant une activité | Types d'activités |
| e. Jeunes filles 15-24 ans | | |
| f. Jeunes garçons 15-24 ans | | |

Guide pour les Entretiens avec les Informateurs Clés

I. IDENTIFICATION:

| | | |
|----------------------------|---------------------------|---|
| I.1 COMMUNE DE: | CODE COMMUNE: / _/ _/ | NOM COMMUNE: |
| I.2 SERVICE DE: | / _/ | 1=ELEVAGE 2=HYDRAULIQUE 3=ENVIRONNEMENT 4=FDS 5=MAIRE 6=ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL |
| I.3 NOM ENQUETEUR: | | |
| I.4 DATE DE L'ENQUETE: | _ / _ / _ _ | |
| I.5 FONCTION DU REpondant: | | |
| I.6 NUMERO CEL REpondant: | / _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ | |

II. PROJETS

II.1 FAO-HCR

| INDICATEUR | VALEUR | PERIODE | INFORMATEUR |
|--|--------|---------|---------------------|
| Superficie (ha) des pâturages restaurés et servis par une offre en eau | | | HYDRO/ELEVAGE |
| Nombre de puits créés pour desservir les aires restaurées | | | HYDRO/ELEVAGE |
| Nombre de mares créées pour desservir les aires restaurées | | | HYDRO/ELEVAGE |
| Nombre de station de pompage d'eau pastorale renforcée | | | HYDRO/ELEVAGE |
| Densité du réseau de pare-feu (km) | | | ENVIRONNEMENT |
| Quantité de pâturage produite ou protégée (T) | | | ELEVAGE/ENVIRO |
| Nombre d'enclaves pastorales délimitées de manière consensuelle | | | ELEVAGE/ENVIRO |
| Nombre de puits dotés de moyens d'exhaure à énergie électrique | | | HYDRO |
| Nombre de forages dotés de moyens d'exhaure à énergie électrique | | | HYDRO |
| Taux d'usage illicite des eaux | | | HYDRO |
| Nombre de comités communautaires, participatifs et inclusifs de délimitation consensuelle des aires | | | |
| Combien y'a t-il de comités communautaires qui œuvrent | | | MAIRIE/SERVICE PLAN |

| | | | |
|--|--|--|---------------------|
| dans la délimitation des aires de pâturage ? | | | |
| Quels sont ces comités ? | | | MAIRIE/SERVICE PLAN |
| Qui en sont les membres ? | | | MAIRIE/SERVICE PLAN |

II.2 PNUD-HCR

| Nombre de projets d'intérêts généraux permettant la cohabitation pacifique entre les FDS et les populations (GARDE, GENDARMERIE) | | |
|--|-----------|---|
| Dans combien de projets communautaires participez-vous ? | / _ / _ / | |
| Pouvez-vous les citer ? | | |
| Quels sont ceux qui impliquent les FDS et la population ? | | |
| Est-ce que ces projets mettent en œuvre des activités qui favorisent la cohabitation entre FDS et populations ? | / _ / | 1=ooui ; 2=non ; 3=ne sait pas |
| Si oui, décrivez brièvement ces activités | | |
| Comment jugez-vous la cohabitation entre les FDS et la population ? | / _ / | 1=pacifique ; 2=non pacifique ; 3= pas d'opinion |
| Y'a t-il des problèmes qui résultent de cette cohabitation ? | / _ / | 1=ooui ; 2=non ; 3= ne sais pas |
| Si oui, lesquels ? | | |
| % d'augmentation de la perception de bonne collaboration entre FDS et la population (GARDE, GENDARMERIE) | | |
| Quelle appréciation faites-vous de la collaboration entre les FDS et la population | / _ / | 1= très bonne ; 2=bonne ; 3= assez bonne ; 4=mauvaise |
| Justifiez votre réponse | | |

II.3 PNUD-UNICEF-OIM

| Nombre de centres de formation réhabilités et équipés (ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL) | | |
|---|------------------------------|-------------------------------|
| Combien de centres de formation y'a t-il dans votre zone ? | / _ / _ / | |
| Combien de ces centres sont : | En bon état / _ / _ / | En mauvais état / _ / _ / |
| Combien de centres y'a t-il uniquement : | Pour les filles / _ / _ / | Pour les garçons / _ / _ / |
| Combien de jeunes sont inscrits dans ces centres : | Filles / _ / _ / | Garçons / _ / _ / |
| Combien de jeunes dont sortis diplômés des centres de formation durant les trois dernières années ? | Filles / _ / _ / | Garçons / _ / _ / |

Guide pour les Groupes de Discussion

GROUPES DE DISCUSSION

I. IDENTIFICATION

Instructions générales :

Le facilitateur doit faire en sorte que tous les membres du groupe participent. Les questions doivent être approfondies afin d'obtenir le maximum de réponses.

Le secrétaire ne doit pas faire un résumé de la discussion ; il doit prendre tout ce que disent les répondants. Chaque jour après la discussion de groupes, le secrétaire et le facilitateur doivent se retrouver pour faire le point et la saisie de l'entretien.

II. PROJETS

II.1 FAO-HCR

Taux de réduction de conflit dans les villages à risque

- a. Quels sont les types de conflits les plus fréquents au sein de votre communauté ?
- b. Quelles sont les causes de ces conflits (par type et de façon générale)
- c. En moyenne par an quel est le nombre de conflits qui surgissent dans votre communauté ?

Proportion des villages dans lesquels aucun conflit lié à l'accès et à l'utilisation des ressources n'a été enregistré pendant la phase de mise en œuvre du projet

- d. Quels sont les conflits liés à l'utilisation des ressources les plus récurrents au sein de votre communauté ?
- e. Pour chaque conflit lié à l'utilisation des ressources, donnez le nombre de fois qu'il a surgit au cours des 12 derniers mois

Pourcentage de structures communautaires de base disposant d'un mécanisme opérationnel de prévention et de gestion de conflit

- f. Comment sont réglés les conflits lorsqu'ils surviennent au sein de la communauté ?
- g. Y'a-t-il des structures au niveau de votre communauté chargées de régler les conflits ? (Combien, composition, type de conflits dont elle se charge, nombre de conflits réglés au cours des 12 derniers mois)
- h. Le nombre de conflits par an (par type de conflit et globalement) est-il en hausse, stable ou la baisse au niveau de votre communauté au cours des dernières années
- i. Quelles sont les raisons de cette hausse, stabilité ou baisse de conflits (par type et globalement) au sein de votre communauté ?

II.2 PNUD-HCR

Nombre de projets d'intérêts généraux permettant la cohabitation pacifique entre les FDS et les populations

- a. Combien de projets y'a t-il dans votre communauté ? Citez-les
- b. Combien interviennent dans la consolidation de la paix ? Enumérez-les
- c. Quels sont ceux qui impliquent les FDS et la population ?
- d. Est-ce que ces projets mettent en œuvre des activités qui favorisent la cohabitation entre FDS et populations ? Si oui, décrivez-les brièvement.
- e. Comment jugez-vous la cohabitation entre les FDS et la population ?
- f. Y'a t-il des problèmes qui résultent de cette cohabitation ?

% d'augmentation de la perception de bonne collaboration entre FDS et la population

- g. Comment appréciez-vous la collaboration entre les FDS et la population ?

II.3 PNUD-UNICEF-OIM

Nombre de jeunes réinsérés économiquement au sein du tissu social et stabilisation des autres jeunes à risque en général et potentiels candidats à la migration irrégulière

- a. Y'a-t'il au sein de votre communauté de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui :
 - Vont à l'école ? Combien ? (Filles, garçons)
 - Qui exercent un métier ? (Filles, garçons, type de métier, source de financement)
 - Qui exercent un petit commerce (AGR) ? (Filles, garçons, source de financement)
 - Qui ne font rien ? (Filles, garçons)
- b. Au cours des 12 derniers mois y'a t'il des jeunes de 15 à 24 ans de votre communauté qui sont partis en exode ? Combien et pourquoi ?
- c. Comparativement aux années précédentes le nombre de jeunes de 15 à 24 ans candidats à l'exode a t'il augmenté, resté stable ou diminué ?
- d. Donnez les raisons de cette augmentation, stabilité ou diminution.

II.4 PNUD-FNUAP

Nombre d'espaces sûrs pour les femmes et jeunes fonctionnels

- a. Y'a-t-il des espaces dédiés au jeunes et aux femmes au niveau de votre communauté ?
 - Pour les jeunes : quels espaces pour quel but financé par qui ? (Filles et garçons)
 - Pour les femmes : quels espaces pour quel but financé par qui ?

Existence d'au moins une instance de décision dans laquelle sont représentés les organisations de femmes et de jeunes de 15-24 ans / % de femmes de jeunes dans les instances de décisions

- b. Y'a-t-il des instances au niveau de la communauté dans lesquelles les organisations des femmes/jeunes sont représentées ?
 - quelles instances ?
 - quelles organisations de femmes font partie de ces instances et quel est leur rôle ?
- Quelles organisations de jeunes font partie de ces instances quel est leur rôle ? (Filles et garçons)